HORIZONS

Magazine municipal de la Ville de Noisy-le-Sec

N°24 • FÉVRIER-MARS 2023

Partageons l'espace

p.10
QUELLES **ORIENTATIONS** BUDGÉTAIRES ?

p.13
LES ASSISES DE LA JEUNESSE SE PRÉPARENT

p. 22
ÉVEIL ANTIRACISME POUR LES SCOLAIRES

Noisy-le-Sec

-10% SUR TOUTES NOS PRESTATIONS sur présentation de ce journal

Artisan-Couvreur
J. Schtenegry

Couverture | Charpente
Maçonnerie

Devis et déplacements gratuits
GARANTIE DÉCENNALE

- Peinture intérieur et extérieur
- Création et remplacement de Velux
- Isolation des combles

BUREAU **09 81 99 87 55**
CHANTIER **06 61 38 08 55**

Nettoyage gouttière à partir de 30€

10, allée des Mésanges
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Siret : 409 938 776 RM 93

CHEMINÉE POÊLE À BOIS ET GRANULÉS

VENTE & INSTALLATION

MON FOYER 93 SERVICE

- Remise aux normes cheminées
- Création conduit de fumée en inox ou traditionnel
- Entretien poêle à granulés

SEGUIN
UNE HISTOIRE DE FLAMME

OUVERTURE NOUVEAU MAGASIN

65 rue Pierre Sémard - 93 130 NOISY-LE-SEC
01 41 71 98 10
monfoyer93service@gmail.com

RGE QualiBois

Auchan Noisy-Le-Sec
supermarché

-10% de remise cagnottés

Pour les étudiants

Valable toute l'année sur tout l'alimentaire avec la carte WAAOH!!! Et sur présentation de la carte étudiant*.

C'est NOUVEAU

Pour ne pas passer à côté de nos Promos

Suivez le QR CODE :

Nos Services :

Livraison à domicile gratuite
à partir de 90€

ADRESSE :
90, Rue Jean-Jaurès
93 130 NOISY-LE-SEC

HORAIRES :
Du Lundi au Samedi : 8h30 – 21h
Le Dimanche : 8h30 – 12h45

EN IMAGES
RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS
P. 4-7

NOISY EXPRESS
BRÈVES ET INFOS PRATIQUES
P. 8-9

VIVRE À NOISY
ACTUALITÉ MUNICIPALE
P. 10-15

GRAND ANGLE
ÉGALITÉ DES GENRES
P. 16-19

ILS/ELLES FONT NOISY
LES FORCES VIVES DE NOTRE VILLE
P. 22-23

TEMPS LIBRE
CULTURE, SPORT ET LOISIRS
P. 24-26

MÉMOIRES
P. 27

TRAVAUX
P. 28-29

ENTRE NOUS
INFOS DÉCHETS, SANTÉ,
ÉTAT CIVIL ET PETITES ANNONCES
P. 30-32

TRIBUNES
P. 34

CAHIER CENTRAL
SORTIR À NOISY

• **Directeur de la publication :** Olivier SARRABEYROUSE
• **Directeur de la communication :** Erwan GUILLERON
• **Rédactrice en chef :** Isabelle TERRASSIER
• **Rédaction :** Isabelle TERRASSIER, Benjamin VERNET
• **Conception maquette / Graphisme :** Tania SALIBI EL KHOURY
• **Crédits photos :** direction de la Communication, Adobe stock
• **Impression :** Imprimerie RAS
Édité par la mairie de Noisy-le-Sec à 20 500 exemplaires
• **Distribution :** SARL Champar
Un problème dans la distribution du magazine ?
Composez le numéro vert : 0800 07 12 50
• **Régie publicitaire :** Médias & publicité.
Contact : Jérôme PIRON au 06 78 47 07 55
• **Direction de la Communication :** Place du Maréchal-Foch, 93130 Noisy-le-Sec, 01 49 42 66 24, communication@noisylesec.fr
Site Internet : www.noisylesec.fr
Dépôt légal à parution

PEFC 10-31-1300
PEFC recyclé
Ce produit est issu de sources recyclées et contrôlées.
pefc-france.org

IMPRIM'VERT

Retrouvez l'actualité de la Ville, via Facebook, sur la page Ville de Noisy le Sec et via votre smartphone ou tablette sur l'appli « Ville de Noisy-le-Sec »

Une place à soi

Olivier SARRABEYROUSE
Maire

Piloter simultanément tous les aspects du quotidien représente une charge mentale considérable pour celles sur qui repose le foyer, laissant ainsi peu de place aux loisirs, aux relations interpersonnelles ou encore à la vie publique. Dominique Fougeyrollas-Schwebel conceptualisait le *travail domestique*[1] ou l'obligation pour les femmes de se rendre disponibles en permanence pour répondre aux besoins de leur famille. Et **pour les 25 % de familles monoparentales à Noisy, le partage des tâches n'est pas une option.** On verra donc les femmes davantage investir les lieux publics destinés à prendre soin des autres (parcs, sorties d'écoles, lieux de soin) qu'à prendre un moment pour elles. De la même manière, si les femmes sont surreprésentées dans les métiers du soin et du social[2], les hommes ont davantage accès aux postes à responsabilités. Les villes ont donc été conçues par et pour eux.

> « L'égalité est l'affaire de toutes et tous. »

Aujourd'hui encore, 93 % des femmes estiment qu'elles ne connaissent pas le même traitement que leurs concitoyens dans au moins une sphère de la société (travail, espace public, école, famille, etc)[3]. Face à ce constat, la municipalité a entamé une réflexion sur le partage des espaces. Au mois de mars, une semaine sera consacrée aux luttes pour les droits des femmes et l'égalité de genre. Cette deuxième édition est dédiée à l'occupation plus égalitaire de l'espace public. C'est l'occasion de visibiliser le travail effectué tout au long de l'année par les services. Conférences, représentations artistiques et culturelles, initiations dans les écoles et les accueils de loisir, la Ville se mobilise pour donner aux Noiséennes des clefs pour se réapproprier ces lieux. Et parce que l'égalité est l'affaire de toutes et tous, nous espérons que les Noiséens seront aussi nombreux que les Noiséennes à participer à ces initiatives.

Simone de Beauvoir affirmait que l'intime était politique. L'espace public l'est, au moins, tout autant.

1- Dominique Fougeyrollas-Schwebel, « Travail domestique », in H. Hirata et al. (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*. Le travail domestique comprend la reproduction, l'éducation des enfants, le soin des ascendants et descendants, le travail à proprement parler et le « souci » du travail domestique, quand bien même celui-ci serait quelque peu partagé.
2- *Rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes à Noisy-le-Sec 2021/2022*, p.4 : À Noisy, 100% des employées du secteur medico-social sont des femmes, 97% pour le secteur social.
3- *Rapport annuel 2023 sur l'état des lieux du sexisme en France*, p.11

Retrouvez le programme de cette semaine sur :
www.noisylesec.fr
PARTAGEONS L'ESPACE

Début janvier, le maire et les élu·e·s du conseil municipal ont adressé leurs vœux aux personnalités de la ville et du territoire, aux retraité.e.s ainsi qu'aux habitant.e.s ayant participé au Nouvel An ensemble. Retour sur ces soirées festives à la Factory 58.

Le maire a rendu visite aux commerçant·e·s noiséen·ne·s pour leur souhaiter une très bonne année.

Vie associative, événements culturels et sportifs, actions municipales, animations pour l'enfance, la jeunesse et les seniors… chaque mois, retrouvez une sélection des événements qui ont marqué l'actualité de notre ville.

SOLIDARITÉ

Le centre communal d'action social (CCAS) a bien démarré l'année et poursuit ses activités en 2023, parmi lesquelles un atelier intergénérationnel à la résidence Jean-Louis Mons.

ASSOCIATION

L'association Sport Century, créée il y a un an et demi, a organisé une soirée de découverte de ses activités et de retrouvailles pour ses adhérent·e·s, au Théâtre des Bergeries. En 2023, l'association poursuivra ses objectifs de rassembler les jeunes des différents quartiers et de favoriser l'intergénérationnel par le sport, la culture et le numérique.

ÉDUCATION

Les enfants de l'école élémentaire Pierre Brossolette ont participé à un grand escape-game, le 20 janvier en soirée, à l'intérieur de leur établissement. Organisé par la FCPE, l'activité a été suivie d'un échange avec les enfants et parents d'élèves.

SAMEDI AVEC VOUS

Le premier « Samedi avec vous » de 2023 s'est tenu fin janvier, sur la place des Découvertes. Cette année encore, le maire et l'équipe municipale se déplacent une fois par mois, de 10 h à 12 h, dans un quartier pour échanger en direct avec les habitant·e·s. Les prochains rendez-vous sont fixés au 11 mars dans la cité Pierre Sémard et au 15 avril au marché des Découvertes.

ÉCOLOGIE

Après les fêtes de fin d'année, Est Ensemble a assuré la collecte des parcs à sapins jusqu'à la mi-janvier pour offrir une seconde vie aux arbres de Noël. Les sapins récupérés ont été broyés pour devenir du compost pour l'agriculture ou les espaces verts.

ÉDUCATION

Les collégien·ne·s de Noisy se sont vu remettre leur brevet, en fin d'année 2022, à l'Hôtel de ville. L'occasion pour l'équipe municipale de féliciter les jeunes ayant leur diplôme en poche.

Recensement jusqu'au 25 février

Jusqu'au 25 février, des agent·e·s, recrutés par la Ville et munis d'une accréditation officielle, se rendent au domicile des Noiséen·ne·s concernés par le recensement de la population (www.noisylesec.fr) pour recueillir des données sur le logement et les personnes qui y vivent. Rappelons que le recensement est essentiel pour adapter les aides de l'État au budget de la Ville et donc aux besoins de tou·te·s en termes de services publics. De cela peuvent dépendre l'ouverture d'une nouvelle crèche, d'une école, la construction de logements, le développement de transports et de commerces…

Renseignements :
Tél. **01 49 42 66 00**

45 156
POPULATION TOTALE DE LA VILLE
(source Insee 2022)

AIDANTS FAMILIAUX : NE RESTEZ PAS SEUL·E·S !

Des permanences gratuites d'accueil et de soutien psychologique pour les proches aidants ont lieu tous les 15 jours au Centre municipal de santé Fernand-Goulène. Les prochaines se dérouleront les mardis 21 février et 7 mars, de 9 h 30 à 12 h 30 ; lundi 20 mars, de 14 h à 17 h. Pour s'inscrire, appeler le Relais des aidants au 01 79 64 48 99, l'UPSP (01 49 42 67 63) ou la coordination gérontologique du CCAS (01 41 83 81 33).
Un autre moyen de partager votre quotidien et vos difficultés, de prendre de la distance, est de participer au groupe de parole « Aidons-nous », de 17 h à 18 h 30 en mairie (salle Roger-Gouhier).
Prochaines dates :
mercredi 8 mars et
mercredi 11 avril (en mairie).

Mars bleu à Noisy

À l'occasion de Mars bleu, la campagne de sensibilisation à la prévention et de promotion du dépistage du cancer colorectal, les professionnel·le·s du centre municipal de santé (CMS) et de l'unité de prévention et de santé publique (UPSP) tiendront des permanences, avec le Bus France Services, pour répondre à vos questions, du 13 au 18 mars . Vous pouvez les rencontrer, de 13 h 30 à 17 h, lundi place des Provinces, mardi en face du groupe scolaire Jean-Renoir, mercredi sur l'esplanade entre le groupe scolaire Rimbaud et la crèche Desnos, jeudi près du dojo Ludwig Guttman et vendredi place du Moulin Fondu. Samedi de 9 h 30 à 12 h 30, les professionnel·le·s seront présents sur le marché, place des Découvertes.

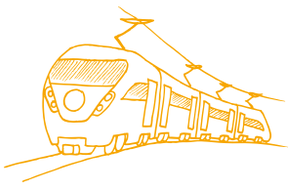

Les travaux du T1 reprennent

Les travaux nécessaires au prolongement du T1 ont repris entre les rues de l'Union et Adrien Damoiselet. Ils avaient été suspendus en attente d'évolutions du projet pour offrir aux Noiséen·ne·s un cadre plus apaisé et végétalisé. Suite à une rencontre à la mi-janvier entre les élu·e·s et les services techniques de Noisy et du Département, des solutions ont été trouvées. Une réunion publique permettra de présenter les futurs travaux autour du tracé du T1. Jusqu'à fin février, des sondages sont effectués pour réparer les réseaux au droit des fondations des futurs massifs de la ligne aérienne du tramway et désamianter des portions de la chaussée. La circulation se fait sur une voie unique. Le sens de circulation de l'avenue Georges-Clemenceau est inversé, le nouveau sens de circulation se fait de la rue Pierre-Sémard vers la rue Jean-Jaurès.

www.t1bobigny-valdefontenay.fr/
Pour contacter l'agente de proximité :
sonia@t1bobignyvaldefontenay.fr
Tél. : **06 14 30 94 96**

Conseils RH pour les entreprises

Le SARH (Service d'appui aux ressources humaines) apporte des conseils gratuits aux dirigeant·e·s des TPE/PME du territoire dans la gestion et l'évolution de leurs activités. Ce service s'adresse également aux auto-entrepreneur·euse·s, associations, artisans et commerces de moins de 50 salarié·e·s. Il peut les informer sur les obligations de l'employeur·euse, les dispositifs de formation, les aides à l'embauche, la mise en place du télétravail, la sécurité au travail etc. Des ateliers collectifs sont aussi animés afin d'être informé sur l'actualité en matière de ressources humaines.

est-ensemble.fr/sarh
Tél. : **01 83 74 59 16**

LA VILLE VOUS AIDE À ACHETER UN VÉLO

Noisy-le-Sec propose des aides pour faciliter votre achat de vélo. En fonction de la situation fiscale de votre foyer et du prix de votre compagnon à deux roues, les aides varient et peuvent monter jusqu'à 300 € pour l'achat d'un vélo mécanique et 200 € pour un vélo à assistance électrique. Un coup de pouce financier de 20 € est également possible pour l'achat de matériel (cadenas, casque, éclairage).

Retrouvez le détail du calcul des aides, les documents à remplir et l'adresse où envoyer votre demande sur **www.noisylesec.fr**

Projet artistique **participatif**

Au cœur de la Renardière, le projet artistique Notre quartier, Notre parole va prendre forme. Habitant·e·s de la Renardière vous êtes invités à prendre part à la création d'une fresque de street-art ! Le projet comportera la collecte de vos témoignages. L'association Making Waves installera au local de la Renardière une Radio Box pour proposer des ateliers de radio. Objectif : prendre et libérer la parole, raconter les récits de vies, les mémoires, les identités. Des ateliers de pratiques artistiques seront ensuite proposés par des street-artistes afin de retranscrire en images les témoignages et d'affirmer l'identité du quartier. Présentation du projet le 17 février, à 18 h au local de la Renardière, 60 rue de la Dhuys.

06 14 57 22 73 ou misson.culturelle@noisylesec.fr

Consultez **la nouvelle sectorisation scolaire**

La nouvelle sectorisation scolaire des écoles maternelles et élémentaires, effective à la rentrée 2023, est consultable sur le site de la Ville. Votre enfant est concerné avant tout s'il entre en petite section ou en CP. Auquel cas, vérifiez bien la nouvelle carte pour connaître son école de secteur. Si votre enfant a déjà démarré sa scolarité dans une école, pas d'inquiétude. Il peut intégrer son éventuel nouvel établissement de secteur mais, par défaut, la continuité pédagogique est privilégiée : c'est-à-dire qu'un enfant ayant, par exemple, commencé sa scolarité dans une école élémentaire pourra y rester jusqu'en CM2.

Pour consulter les cartes scolaires : www.noisylesec.fr/actualites/inscription-rentree-scolaire-2023-2024/

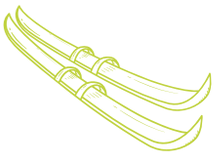

SKI POUR LES ADOS

Un séjour au ski sans se ruiner, ça vous dit ? C'est ce qui est proposé aux adolescent·e·s noiséens, âgés de 14 à 16 ans, par l'association Sport Century en partenariat avec la Ligue de l'enseignement. Organisé du 26 février au 4 mars, le séjour à Xonrupt, en Hautes-Vosges, comprend transport, hébergement, forfait, matériel et repas… le tout au tarif préférentiel de 150 €.

Modalités d'inscriptions : 07 45 76 90 49 ou sport.centurypro@gmail.com

FÊTE DE LA MUSIQUE : ASSOCIATIONS BIENVENUES !

La fête de la musique revient le 21 juin 2023 au stade Huvier. La municipalité souhaite intégrer les associations locales à cet événement qui réunit environ 2 000 visiteurs, en les impliquant sur les volets restauration et animations, par le biais d'un appel à candidatures. Les propositions devront être équilibrées et diversifiées en termes de nourriture (sucrée et/ou salée et boissons variées sans alcool, tarifs abordables) et d'animations – gratuites – (initiations, occupation de l'espace détente, à destination des adultes et/ou des enfants…). Les participant·e·s devront être installés à 18 h. La fin de l'événement est prévue à 23 h. Envoyez votre dossier (brève présentation de votre association, proposition d'intervention) à culture@noisylesec.fr avant le 14 avril, en indiquant dans l'objet du mail : Fête de la Musique - associations - nourriture/animation (selon votre cas)

Plus d'infos sur **www.noisylesec.fr**

Il va y avoir **du sport !**

Le Pass'sport vacances fait son retour pour les congés d'hiver. Du 20 février au 3 mars, la Ville propose des activités multisports gratuites aux Noiséen·ne·s de 7 à 12 ans : golf, handball, danse, gymnastique, trampoline, Olympiades, etc. L'inscription est obligatoire auprès de la direction des Sports : du lundi 13 février au jeudi 16 février de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi 17 février de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. Pour les nouveaux et nouvelles inscrits, un responsable légal doit être présent lors de l'inscription.
L'opération Top Foot est également reconduite avec des animations football pour enfants et adolescent·e·s durant les deux semaines de vacances. À compter du lundi 20 février, les inscriptions ont lieu tous les jours de 13 h 30 à 14 h au stade Salvador-Allende pour les 7/9 ans et au gymnase Paul-Langevin pour les 10/17 ans.
Pour ces inscriptions, prévoyez photo d'identité, autorisation parentale, copie d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

Direction des sports
Centre Gérard-Philipe, 115 rue Jean Jaurès
Tél. : 01 49 42 67 10
Courriel : sports@noisylesec.fr

Découvrez **les séjours** des beaux jours

Si vous êtes intéressés par les séjours proposés par la Ville pour les familles et pour les enfants âgés de 4 à 13 ans, rendez-vous le samedi 11 mars au Forum des séjours : les virées du printemps et de l'été vous seront présentées à l'école Jean-Renoir, de 13 h 30 à 17 h, avec la possibilité de s'inscrire directement sur place.

Direction de l'éducation : 01 49 42 67 91
Coordination séjour : 06 46 85 61 44 et 06 14 57 90 85

Budget 2023 : les quatre points à retenir

Les grandes orientations budgétaires de la Ville pour 2023 ont été débattues en conseil municipal début février. Elles préfigurent le vote du budget primitif, qui aura lieu lors du conseil du jeudi 30 mars.

10
MILLIONS D'EUROS INVESTIS CHAQUE ANNÉE
JUSQU'EN 2026

5
MILLIONS D'EUROS DE DETTE EN MOINS
QU'EN 2021

UNE DETTE EN BAISSE, **UNE ÉPARGNE STABLE**

C'est une bonne nouvelle pour les finances municipales : la Ville a réussi à réduire sa dette. À l'issue de 2022, elle s'élevait à 62,49 millions d'euros, soit environ 5 millions de moins qu'en 2021. Le délai de désendettement de la municipalité, c'est-à-dire le temps qu'il lui faudrait pour rembourser sa dette si elle y consacrait toutes ses ressources, est de 6,8 ans. Selon cet indicateur, une ville est endettée à outrance quand elle dépasse le seuil d'alerte, fixé à 12 ans. La Ville a aussi su stabiliser son épargne brute prévisionnelle, de 9,5 millions d'euros en 2022, comme en 2021.

DES BESOINS FINANCIERS **EN FORTE HAUSSE**

Noisy-le-Sec, comme toutes les collectivités, doit faire face à une forte envolée des prix, particulièrement du gaz et de l'électricité. Le coût de l'énergie a en effet augmenté de 145 % par rapport à 2021, soit environ 4 millions d'euros de dépenses supplémentaires en 2023. Les dépenses de personnel sont également en hausse, du fait des augmentations successives du SMIC, du dégel du point d'indice et du travail effectué par la mairie pour rééquilibrer les rémunérations des agent·e·s. Bien que cette hausse représente environ 1,8 millions d'euros supplémentaires en 2023, la municipalité souligne que cette revalorisation des salaires est une avancée positive significative.

DES ÉCONOMIES ET NOUVELLES RECETTES **NÉCESSAIRES**

Face à l'explosion des coûts, des efforts sont faits pour réaliser des économies à court et moyen terme : rénovation énergétique et baisse du chauffage des bâtiments municipaux, passage au LED de l'éclairage public et extinction en cœur de nuit, diminution des dépenses à caractère général. En complément, il est malgré tout nécessaire de trouver de nouvelles recettes. C'est pourquoi la Ville envisage d'augmenter la taxe foncière sur le bâti. Celle-ci augmentera dans tous les cas en 2023 : en effet, son montant est calculé sur les valeurs cadastrales locatives, décidées au niveau national et non par les communes, qui ont été revalorisées de 7,1 % pour 2023. De plus, lors du prochain conseil, la municipalité soumettra au vote l'augmentation de la part communale de la taxe de 7,1 %. Cela représenterait donc une taxe foncière 14,2 % plus élevée pour les propriétaires, et 3,4 millions d'euros de recettes supplémentaires pour la Ville. Ce mouvement est général, de nombreuses communes n'ont eu d'autre choix que d'augmenter leur taxe foncière en 2022 ou le prévoient pour 2023.
D'autres augmentations, plus marginales, sont aussi envisagées : hausse de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, de la taxe foncière sur les propriétés non-bâties et création d'une taxe de séjour pour les locations de courte durée.

Bruno MARTINEZ
adjoint au maire
délégué aux finances locales, aux achats et à la commande publique

Nous sommes face à une problématique d'augmentation générale des dépenses de fonctionnement. Si nous ne sommes pas en capacité de limiter ces hausses, cela pourrait menacer notre capacité d'autofinancement dès 2024. Cela signifierait la diminution de la capacité d'investissement de la Ville. Depuis la suppression par l'Etat de la taxe d'habitation sur les résidences principales, il ne nous reste que très peu de marge de manœuvre et de dynamique fiscale. La taxe foncière sur les propriétés bâties est le seul levier fiscal efficace. Parallèlement, nous demandons, face à cette inflation, de pouvoir bénéficier de tarifs réglementés de l'énergie, un dispositif que l'État nous refuse actuellement. Les communes sont unanimes : l'État doit compenser l'inflation subie par les collectivités territoriales. Au lieu de cela, les carences de l'État imposent aux collectivités la prise en charge de besoins nouveaux sans en permettre le financement.

10 MILLIONS D'EUROS INVESTIS CHAQUE ANNÉE

Depuis 2021 et jusqu'en 2026, la municipalité souhaite consacrer 10 millions d'euros chaque année à ses investissements. Ce sont donc près de 25 millions d'euros qui seront consacrés à l'éducation, avec dès 2023 le lancement de la réhabilitation du groupe scolaire Langevin et la finalisation de la cour végétalisée et égalitaire de l'école Estienne d'Orves. Parmi les autres grands projets, près de 10 millions seront investis pour le développement de la ville et de ses quartiers, plus de 6 millions pour l'amélioration du cadre de vie et autant pour la mobilité, ou encore 5 millions d'euros pour la transition écologique.

Le nouveau quartier de la Sablière se construit

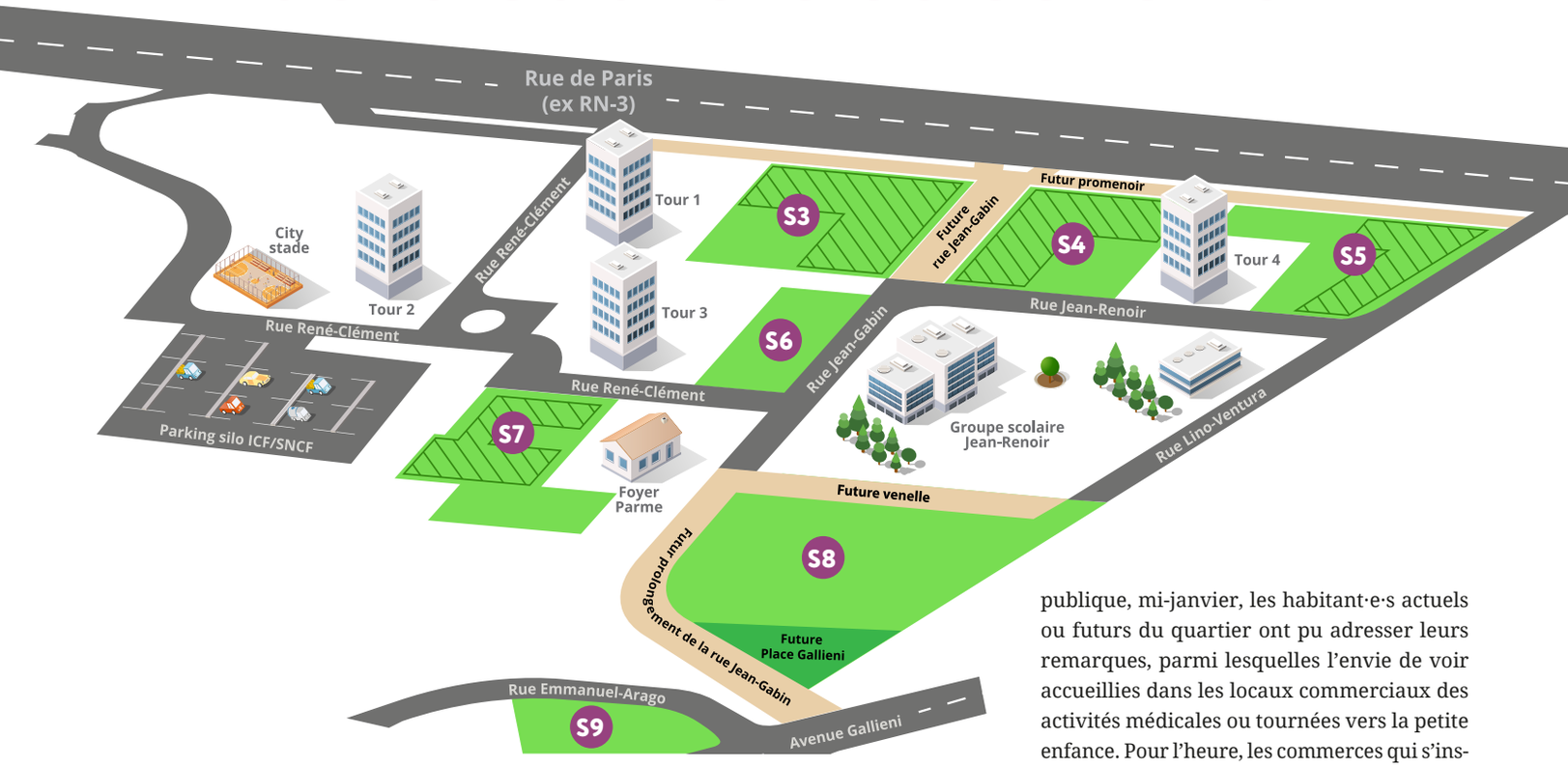

Les constructions du quartier durable de la plaine de l'Ourcq se poursuivent à la Sablière. Le projet prévu pour le lot S8, ancien terrain de la SNCF, a été dévoilé en ce début d'année. Explications.

Alors que plusieurs nouveaux immeubles doivent être livrés à la Sablière (lire encadré), le promoteur Nexity et l'aménageur du quartier Séquano ont présenté le projet pour le lot S8, où le chantier de démolition des anciens bâtiments SNCF s'est conclu l'an dernier.

Ce projet voisin du groupe scolaire Jean-Renoir, doit donc accueillir un ensemble immobilier de 68 logements en accession libre, allant du T1 au T5, avec deux locaux commerciaux en rez-de-chaussée. L'ensemble sera composé de trois bâtiments aux toitures végétalisées, tournés vers une petite place intérieure, privée et végétale, avec jeux, bancs, composteurs et bacs potagers. Objectif : créer des espaces de partage entre les habitant·e·s et répondre aux exigences de plusieurs labels environnementaux (RE2020, Prestaterre BEE+, Biodivercity).

Lors de la présentation de ce projet en réunion publique, mi-janvier, les habitant·e·s actuels ou futurs du quartier ont pu adresser leurs remarques, parmi lesquelles l'envie de voir accueillies dans les locaux commerciaux des activités médicales ou tournées vers la petite enfance. Pour l'heure, les commerces qui s'installeront dans ces locaux ne sont pas connus. Concernant le planning du chantier, Nexity prévoit le dépôt du permis de construire et le lancement commercial durant ce premier trimestre 2023, pour un démarrage des travaux au quatrième trimestre 2023 et une livraison au quatrième trimestre 2025.

OÙ EN SONT LES AUTRES PARCELLES ?

S3/S4

Les deux résidences « City Lights » du promoteur Verrecchia compteront 71 et 66 logements ainsi que 7 locaux en rez-de-chaussée dédiés à des activités commerciales et de service. **Livraison prévue en avril 2023.**

S5/S7

Les deux immeubles du bailleur social ICF Habitat La Sablière compteront 58 et 33 logements sociaux. **Livraison prévue fin 2023.**

S9

Le projet porté par Nexity prévoit 27 logements. **Livraison estimée en 2028.**

S6

Le projet de construction initialement prévu sur cette « Friche 140 » a été abandonné en 2020, la municipalité actuelle souhaitant limiter la densification du quartier et préserver l'un de ses rares espaces verts et de convivialité. Depuis, ICF Habitat La Sablière y a aménagé une aire de jeux. **Une concertation sera menée début 2024 sur le devenir de cette friche.**

ESPACES PUBLICS EN ÉVOLUTION

La transformation des rues et autres espaces publics vont aussi bon train. Le trottoir bordant les lots S3, S4 et S5 le long de la rue de Paris est en cours d'aménagement, ainsi que le prolongement nord de la rue Jean-Gabin, visant à ouvrir le quartier. Séquano, aménageur de la ZAC, prévoit la livraison de ces travaux sur la départementale et le canal de l'Ourcq en mars 2023. Concernant l'aménagement de la future place Gallieni, sur laquelle donnera l'ensemble immobilier S8, Séquano envisage de lancer une concertation à l'horizon 2025. Enfin, le bailleur ICF Habitat La Sablière va mener une consultation dès cette année avant d'entreprendre des travaux de réhabilitation et de résidentialisation des tours déjà existantes du quartier fin 2025-2026.

Suivez l'avancement du nouveau quartier sur la page Facebook : « Plaine de l'Ourcq # Réinventer la ville dans la métropole »
Une question, une remarque ?
zac-noisy@sequano.fr

Apprivoiser son **ordinateur**

Apprendre à se servir d'un ordinateur, aller sur Internet et trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur les outils informatiques… C'est ce que vous proposent les conseillers numériques de la Maison de l'emploi, une semaine sur deux à la médiathèque.

« *Je viens d'acheter un nouvel ordinateur, l'ancien avait plus de 10 ans,* explique Marie-Christine. *Je suis passée de Windows 8 à Windows 11, alors il y avait certains changements que je ne saisissais pas.* » Pour mieux maîtriser son nouvel équipement, elle a donc décidé de participer à un atelier informatique organisé à la médiathèque Roger-Gouhier. « *J'ai le sentiment d'avoir appris des choses, je me sens mieux armée maintenant !* » Mission accomplie pour Alex Craste, conseiller numérique à la Maison de l'emploi de Noisy, qui anime ces ateliers : « *L'objectif de ces rendez-vous est de se concentrer sur le travail pratique, de montrer les bons gestes, les bons réflexes aux participants pour qu'ils puissent ensuite les reproduire eux-mêmes,* détaille-t-il. *Ce sont des formations qu'on veut tout public. Si la personne est motivée et a envie d'apprendre, on l'accueille avec plaisir !* »

> « Le but, c'est que les participants deviennent autonomes et puissent chercher eux-mêmes les réponses à leurs questions. »

LES VENDREDIS DU NUMÉRIQUE

En plus des ateliers informatiques, les conseillers numériques de la Maison de l'emploi animent aussi les vendredis du numérique. « *Chaque rendez-vous se concentre sur un thème précis, comme se protéger des fraudes en ligne par exemple,* détaille Alex Craste. *On est beaucoup plus dans la discussion, l'apport d'informations, la remise en cause de fausses idées, etc.* » Actuellement, les vendredis du numérique sont organisés toutes les deux semaines à la médiathèque mais les conseillers espèrent « *exporter le projet ailleurs à l'avenir, pour continuer d'aller vers les gens* ».

Rencontres gratuites un vendredi sur deux, de 14 h 30 à 16 h 30, à la médiathèque. Les thèmes des prochains rendez-vous seront : « apprendre à se former en ligne » (17 février), **« créer un site internet sans coder »** (3 mars) **et « trouver des alternatives gratuites aux logiciels payants »** (17 mars).

DEUX NIVEAUX DE FORMATION

Actuellement, les conseillers numériques animent des ateliers informatiques de niveau 1, qui se concentrent sur le fonctionnement de l'ordinateur : l'utilisation du clavier, de la souris, etc. « *À l'avenir, on prévoit d'ouvrir des formations de niveau 2 qui s'attaqueront à l'utilisation d'Internet,* poursuit Alex Craste. *Le but, c'est que les participants deviennent autonomes : en sachant utiliser la machine et Internet, ils pourront eux-mêmes chercher les réponses à leurs questions.* » D'autres formations plus pointues ou pour des publics ciblés sont organisées directement à la Maison de l'emploi.

Pour former au mieux les participant·e·s, les conseillers accueillent généralement entre 4 et 8 personnes par atelier, « *pour suivre chaque personne, créer une dynamique de groupe et des interactions.* » Alors, si vous avez des doutes sur le fonctionnement de votre ordinateur et que vous voulez vous perfectionner, vous pouvez participer à l'une de ces rencontres : c'est gratuit !

Les ateliers informatiques durent 4 heures, réparties sur deux après-midi.
Prochaines dates : 22 et 24 février, 8 et 10 mars et 22 et 24 mars, de 14 h 30 à 16 h 30 à la médiathèque Roger-Gouhier.
Informations et inscriptions :
Maison de l'emploi de Noisy
9 rue Saint-Just, tél. : 01 83 74 56 40

Parole **aux jeunes**

La direction de la Jeunesse s'est fixé plusieurs objectifs pour 2023 : une grande consultation des jeunes, des activités plus mixtes et créer une nouvelle dynamique dans les activités proposées.

> « Notre volonté est de construire la suite de notre mandat avec les jeunes. »

L'objectif est clairement affiché : en 2023, la municipalité demande leur avis aux jeunes Noiséen·ne·s, en lançant les Assises de la jeunesse. *« Notre volonté est de construire avec eux la suite du mandat »,* souligne Samia Fettal, adjointe déléguée à la jeunesse.
Le principe est simple : durant ce premier semestre 2023, la parole des jeunes va être recueillie à travers des questionnaires, entretiens, ateliers, dans chaque quartier. *« Nous souhaitons mieux considérer leurs attentes concernant la politique municipale de la jeunesse, les points forts et les axes d'amélioration à apporter,* détaille l'élue. *Nous interrogerons également tous les partenaires de la jeunesse, des parents jusqu'aux institutions. »* Cette grande concertation doit aboutir à des propositions présentées publiquement mi-2023 puis à la mise en place d'actions concrètes au second semestre de l'année.

UNE PLUS GRANDE **MIXITÉ**

En parallèle, la direction de la Jeunesse affiche d'autres objectifs. *« Nous portons une attention particulière à la mixité dans l'ensemble de nos actions,* détaille l'adjointe au maire. *Quand on est arrivé, certaines activités étaient quasi-exclusivement fréquentées par des garçons. Aujourd'hui, on peut en être fier, la tendance s'est inversée. Les jeunes filles ont pris toute leur place au sein de différentes initiatives, par exemple les séjours ou les Vacances autrement. »*
Et si certaines activités demeurent encore aujourd'hui très genrées dans leur fréquentation, les agent·e·s travaillent à la mise en place d'actions non-genrées et sur la remise en cause des stéréotypes de genre.

DES ANTENNES JEUNESSE PLUS OUVERTES

La municipalité entend accueillir un public plus large dans ses différentes antennes jeunesse de Béthisy, la Boissière ou encore celle récemment ouverte du Londeau. En effet, les antennes sont très peu fréquentées lors des temps scolaires, la Ville souhaite donc les ouvrir aux autres acteurs du service public communal, partenaires et associations pour l'organisation d'actions en direction des habitant·e·s des quartiers. « L'objectif est, d'une part, que les jeunes voient que ces lieux peuvent être partagés et, d'autre part, que les parents se les approprient, pour pouvoir y laisser leurs enfants, sans crainte », précise Samia Fettal.

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Enfin, la municipalité entend renforcer les animations socio-éducatives. *« Nous voulons rompre avec la consommation d'actions ponctuelles,* reprend Samia Fettal. *Nous allons notamment organiser des séjours comme un voyage au Maroc, cet été, qui a pour finalité l'ascension du plus haut mont du pays. La préparation de ce séjour va se décliner tout au long de l'année, notamment avec des entraînements sportifs d'endurance et d'escalade. Nous souhaitons que les jeunes s'inscrivent dans un engagement de départ et que cela resserre les liens entre eux. »* Un second séjour, dans le cadre d'un service civique volontaire, devrait être organisé à Djéol, commune mauritanienne jumelée depuis plus de 30 ans avec Noisy. Là aussi, un travail en amont sur l'agriculture biologique permettra un partage de connaissances entre jeunes Noiséen·ne·s et jeunes Djéolois·e·s.

Retrouvez les activités proposées pour les jeunes sur noisylesec.fr
Contact : Direction de la Jeunesse
15 rue Béthisy • Tél. : 01 49 42 67 11

Nature en ville : **vive les arbres !**

2 000 nouveaux arbres doivent être plantés à Noisy d'ici 2026, dans le cadre du plan 20 000 arbres pour le climat, lancé par Est Ensemble. La première plantation noiséenne a eu lieu mi-janvier.

Le maire Olivier Sarrabeyrouse, son adjoint délégué à l'écologie urbaine Florent Lacaille-Albigès, le président d'Est Ensemble, Patrice Bessac et des habitantes ont participé à la plantation du 1er arbre sur 2 000 qui verront le jour dans notre ville d'ici 2026.

Pelles en main, des élus d'Est Ensemble, de Noisy-le-Sec et des habitant·e·s de la ville se sont donné rendez-vous à la Plaine des Jeux, le 18 janvier. C'est dans ce parc qu'a été planté le premier arbre noiséen du plan *« 20 000 arbres pour le climat »* lancé par Est Ensemble.

Ce plan est à la fois simple et ambitieux : planter partout où c'est possible, dans les 9 communes du territoire. Pour Noisy, cela devrait représenter environ 2 000 arbres plantés, dont 50 dès cet hiver puis près de 500 chaque hiver. *« L'urbanisation et la minéralisation des sols ont laissé des traces. Il y a urgence à retravailler sur les espaces verts en ville, pour que les générations futures puissent se réapproprier cette nature »*, salue le maire, Olivier Sarrabeyrouse.

« J'ai la conviction que ce que nous faisons aujourd'hui aura des conséquences sur la vie des gens dans 10 ans, abonde Patrice Bessac, président d'Est Ensemble. *Nous devons rendre plus vivables les grandes zones urbaines qui, chaque année, sont touchées par trois mois de forte chaleur continue. »*

LUTTER CONTRE **LES ÎLOTS DE CHALEUR**

Les objectifs sont affichés : lutter contre les îlots de chaleur en ville en apportant fraîcheur et ombre, renforcer la présence de la nature et améliorer le cadre de vie. Pour mener ce plan à bien, Est Ensemble y consacrera 20 millions d'euros d'ici 2026. *« Trop souvent, on ne plantait pas car cela posait des problèmes financiers,* poursuit le président. *Notre logique est de supprimer ces freins. »*

Cette année, les plantations se dérouleront surtout dans les parcs, squares et fosses d'arbres déjà existantes ; puis dès l'an prochain, des arbres seront plantés dans des rues, principales ou secondaires après la création des espaces nécessaires.

20 000
ARBRES PLANTÉS SUR LE TERRITOIRE D'EST ENSEMBLE
D'ICI 2026

« Il est primordial de replanter, explique Christiane, Noiséenne invitée à participer à la première plantation. *Quand on arrache un arbre, c'est tout un écosystème qu'on détruit. »* À ses côtés, Sylvie acquiesce : *« C'est aussi à nous de donner l'exemple. Même en ayant un certain âge, il faut s'intéresser à ces questions et se mobiliser, pour inspirer les plus jeunes. »*

La collecte des déchets verts reprend mi-mars

La collecte des végétaux en porte-à-porte par Est Ensemble est suspendue, comme chaque hiver, jusqu'au mercredi 15 mars. Elle reprendra par la suite tous les vendredis. En attendant, vous pouvez emmener vos déchets verts en déchèterie fixe ou mobile (lire p. 30). Ce service est gratuit pour les particuliers résidant sur le territoire d'Est Ensemble, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Après le 15 mars, veillez à déposer vos déchets végétaux la veille des jours de collecte, à partir de 20 h, en fagots ou dans des sacs biodégradables (distribués du lundi au vendredi à l'accueil du centre administratif, 1 rue de Chaâlons, dans la limite de cinq par foyers. Pas de distribution le samedi matin). Attention, certains déchets ne sont pas acceptés, notamment les souches d'arbres et les branchages trop volumineux (plus d'1,50 m de longueur et plus de 5 cm de diamètre), et sont à déposer dans tous les cas en déchèterie. Pour rappel, brûler ses déchets verts est interdit et passible d'une amende de 450 €.

Liste des déchèteries et points de collecte : www.geodechets.fr

L'éclairage public **éteint en cœur de nuit**

À partir du 1er mars, Noisy expérimente l'interruption de l'éclairage public de 2 h à 5 h du matin en semaine et de 3 h à 5 h 30 le week-end. Explications.

Au vu du contexte actuel de crise climatique et énergétique, les collectivités territoriales sont amenées à renforcer leurs efforts d'économie d'énergie. Dès la fin de l'année 2022, Noisy-le-Sec a adopté des mesures d'urgence, écologiques et économiques, notamment en maîtrisant le chauffage des bâtiments municipaux. Le 1er mars, la Ville lancera aussi une expérimentation en éteignant l'éclairage public en cœur de nuit, de 2 h à 5 h du lundi au vendredi et de 3 h à 5 h 30 les samedis et dimanches. Deux exceptions : les lanternes seront rallumées dès 5 h le samedi sur la place des Découvertes et une partie de la rue Saint-Denis, pour permettre l'installation du marché ; l'éclairage restera également allumé toute la nuit le long du T1. Ces horaires ont notamment été choisis pour permettre aux habitant·e·s d'avoir un trajet éclairé pour emprunter les premiers ou derniers transports en commun.

DES MESURES D'URGENCE ET DE LONG TERME

L'éclairage public représente en effet 30 % à 35 % de la consommation d'électricité de la Ville. La municipalité s'est déjà engagée à réduire cette consommation au long court, en passant progressivement aux LED. Aujourd'hui, cette technologie moins énergivore est déployée dans 20 % du réseau environ, contre 16 % avant 2020. Néanmoins, des mesures de court terme sont également nécessaires, et l'extinction en cœur de nuit permettra de réaliser une économie de 20 % des kWh consommés par l'éclairage public, soit environ 160 000 € économisés par an, en plus d'être plus favorable à la biodiversité et la flore. La décision n'est d'ailleurs pas isolée : de plus en plus de villes franciliennes, comme Meudon ou Gennevilliers, ont fait le choix de l'extinction nocturne et *« près de 40 % des communes de métropole éteignent leur parc d'éclairage public une partie de la nuit »* selon un rapport de l'Ademe, publié en octobre 2021. Les études réalisées montrent que l'extinction de l'éclairage en cœur de nuit n'a pas d'impact sur le nombre d'agressions, de cambriolages ou d'accidents de circulation.

La municipalité évaluera de manière très régulière les impacts de cette extinction et sera à l'écoute des retours des professionnel·le.s et des riverain·e·s sur les conséquences concrètes de cette mesure. En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu.

Les bornes bleues reprennent du service

Bonne nouvelle pour les automobilistes utilisant les véhicules électriques : de nouvelles bornes de recharge seront installées à Noisy en 2023. Pour rappel, 16 « Bornes bleues » ont déjà été déployées dans la ville l'année passée aux 8 rue Marc-Sangnier, 1 rue Henry-Espaullard, 1 avenue Victor-Hugo, 29 rue des Guillaumes et 1 rue Frépillon.

Pour répondre aux nouveaux enjeux de mobilité propre et durable, la Ville et le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC) ont décidé de déployer, courant 2023, 10 nouveaux points de charge à différents endroits : aux 76 rue Paul-Vaillant-Couturier, 1 rue de l'Union et 1 rue du Progrès.

Pour recharger votre véhicule, vous pouvez vous abonner en ligne à La Borne bleue pour recevoir un badge et bénéficier de tarifs préférentiels ; ou passer, sans abonnement, par l'application mobile La Borne bleue. Attention cependant si vous envisagiez de vous garer sur une place réservée aux bornes sans les utiliser. Que votre voiture soit thermique ou électrique, il s'agit d'un stationnement gênant, pouvant entraîner une mise en fourrière et une amende forfaitaire de 35 €, majorée à 75 € en cas de retard de paiement. La police municipale de Noisy verbalise régulièrement ce type d'incivilités.

Abonnements, tarifs et emplacements des bornes sur : labornebleue.fr

Droits des femmes : partageons l'espace !

Lors de la semaine des luttes pour les droits des femmes, du 8 au 12 mars, Noisy organise de nombreux temps forts pour promouvoir l'égalité des genres. Cette année, la Ville invite les habitant·e·s à partager les espaces publics, desquels les femmes sont trop souvent absentes.

ÉCRIVAINES, DÉESSES ET **HÉROÏNES**

Les objectifs de la semaine des luttes pour les droits des femmes sont multiples. À Noisy, les actions organisées visent à initier une dynamique de réflexion autour de l'égalité des genres et de la place des femmes dans l'espace public, déconstruire les stéréotypes et mener une politique d'éducation populaire et inclusive.

C'est pourquoi les structures culturelles se mobilisent (lire cahier central Sortir à Noisy pour le programme détaillé), à commencer par la médiathèque Roger-Gouhier qui proposera de nombreux rendez-vous : du 1er au 29 mars, vous pourrez visiter l'exposition *La bibliothèque sonore des femmes* de Julie Gilbert, proposant de découvrir des écrivaines inconnues ou oubliées, à travers des monologues sonores inventés, écrits par des autrices contemporaines. Une exposition qui pose la question : pourquoi des penseuses comme Olympe de Gouges, Catherine Colomb, Audre Lorde sont si peu lues aujourd'hui ? Et surtout, pourquoi ne pas recommencer à les lire ?
Deux spectacles seront aussi représentés à la médiathèque : *Place aux héroïnes*, où la compagnie des cœurs battants interprétera des contes traditionnels avec des héroïnes qui mènent la danse, affrontent des épreuves et font preuve de ressources ; et *Virginia à la bibliothèque*, proposé par le Théâtre des Bergeries avec pour scène les rayons de la médiathèque, où la metteure en scène Edith Amsellem convoque l'écrivaine Virginia Woolf pour une conférence sur la place des femmes dans l'histoire de la littérature. Des ateliers seront également organisés à la médiathèque et la ludothèque du Londeau pour réfléchir aux stéréotypes de genre dans les jeux vidéo.

Du côté du Conservatoire Nadia et Lili Boulanger, c'est le récit d'une révolution féministe manquée qui sera conté lors du spectacle « Les sorcières de la république ». La compagnie Les Fulgurances, composée de 8 chanteuses, interprètera avec humour l'histoire de déesses qui, après s'être renseignées sur les combats féministes contemporains, décident de renverser le patriarcat.

LES FEMMES **DANS L'ESPACE PUBLIC**

La salle Joséphine Baker sera également réservée une partie de la semaine du 8 mars pour accueillir plusieurs temps forts. Parmi ceux-ci, des ateliers organisés pour les enfants accueillis dans les centres de loisirs de la Ville (lire p. 18) mais aussi des temps de formation et sensibilisation des agent·e·s des services municipaux, une conférence tout-public sur le genre et l'espace public ou encore des ateliers de réflexion sur la place des femmes et des filles dans l'espace public.
Du côté de la Micro-Folie, ce sont des ateliers écriture invitant des Noiséennes volontaires

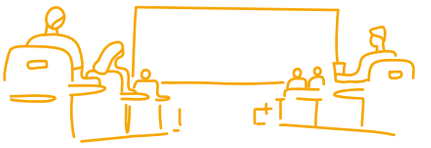

JOURNÉE DROITS DES FEMMES AU CINÉMA

Trois films sur la thématique des droits des femmes seront projetés au Trianon, le dimanche 12 mars :
À 11 h : « Riposte féministe », documentaire réalisé par Marie Perennès et Simon Depardon présenté au Festival de Cannes 2022, suivant des colleuses féministes. Dans ce cadre, un débat avec Julia Vivoni, colleuse à Noisy sera organisé après la projection.
À 14 h 30 : « La jeune fille et son aigle », documentaire réalisé par Otto Bell, suivant Aisholpan, jeune fille kazakh de Mongolie dans son parcours pour devenir la première chasseuse à l'aigle de son pays. Une projection suivie par une discussion sur le thème de l'égalité et des stéréotypes de genre, en partenariat avec la Maison de la philo de Romainville.
À 16 h 30 : « Annie Colère », comédie dramatique réalisée par Blandine Lenoir, traitant de la question de l'avortement avant l'adoption de la loi Veil, suivi d'un débat avec Emmanuelle Piet, présidente du Collectif féministe contre le viol (CFCV).

à prendre la plume pour écrire des textes sur la place de la femme dans l'espace public. Un atelier de création d'affiches et slogans sur ce même thème sera organisé pour tou·te·s dès 8 ans.

DÉCONSTRUIRE LES STÉRÉOTYPES

Les actions de lutte pour les droits des femmes s'exporteront aussi à Rosny, avec un après-midi visant à déconstruire les stéréotypes de genre autour des métiers du BTP, organisé le 8 mars à Yookan, tiers-lieu numérique dédié à la recherche d'emploi situé à Rosny 2. Enfin, des changements de noms sont envisagés pour le Relais petite enfance, la crèche et la Halte jeux des Découvertes : agent·e·s, parents et enfants se sont d'ores et déjà concertés pour renommer ces structures d'après des femmes ayant mené des engagements féministes ou à destination des jeunes enfants. Cette décision sera actée lors du prochain conseil municipal.

Sandrine LOUËT, conseillère municipale déléguée aux discriminations, à l'égalité femmes-hommes et aux violences envers les femmes

L'égalité femmes-hommes est un sujet qui nous concerne tou·te·s. Il est important de le ritualiser autour du 8 mars et du 25 novembre. C'est pourquoi chaque année, la semaine du 8 mars est un des trois temps forts du Projet Éducatif Global ; il s'agira de valoriser le travail mené quotidiennement sur cette question avec la communauté éducative. Cette année, nous avons décidé de parler d'égalité de genre, pour aller au-delà de l'égalité filles-garçons en tant que normes sociales. Les enfants, puis les femmes et les hommes s'enferment en effet dans des rôles assignés et des obligations, créant une hiérarchie et des inégalités, qui conduisent à de vrais problèmes de société. Parmi ceux-ci : la non-mixité de certains métiers, les rapports de dominations et les violences familiales, les harcèlements de rue, l'insécurité et souvent le fait que la femme ne se sente pas bien dans l'espace public. Le message que nous souhaitons faire passer à travers nos initiatives autour de la Journée de lutte pour les droits des femmes est : « partageons l'espace ! »
Dans nos villes conçues quasi exclusivement par des hommes, les équipements sportifs publics, les cafés sont utilisés majoritairement par les hommes, les rues portent des noms d'homme… La répartition inégalitaire de l'espace se met en place dès la cour de récréation.* Heureusement, les écoles d'urbanisme affichent de plus en plus une tendance beaucoup plus inclusive et nous pensons que c'est le moment de se saisir de ce changement. Car partager l'espace, c'est respecter, considérer, voire protéger.

*Edith Maruéjouls, féministe spécialiste des questions d'égalité dans l'espace urbain et créatrice d'un bureau d'études AROBE Atelier Recherche Observatoire Egalité www.genre-et-ville.org/larobe/

L'égalité passe par l'éducation

Les accueils de loisirs de la Ville travaillent sur les moyens concrets à mettre en place pour sensibiliser les enfants à l'importance de l'égalité des genres et de dépasser les stéréotypes.

En amont de la Journée internationale des luttes pour les droits des femmes, l'artiste féministe Carole B. accompagnera les enfants des accueils de loisirs à la réalisation de portraits de filles et de femmes engagées : Rosa Parks, Jane Goodall, Kathrine Switzer et Joséphine Baker. Dans l'esprit des collages féministes, ces travaux seront ensuite placardés sur plusieurs bâtiments publics noiséens, le 8 mars. Une fresque réalisée par l'artiste et les enfants sera également exposée ce même jour, salle Joséphine Baker, où d'autres activités seront aussi proposées au reste du jeune public accueilli dans les centres : jeux de société questionnant les stéréotypes de genre, initiation à la zumba mixte et exposition « Tous les métiers de la ville sont mixtes ». Mais l'égalité de genre se construit aussi sur le long terme, d'où l'importance de se former dans ce domaine. C'est ce qu'ont fait plusieurs agent·e·s de la direction municipale de l'Éducation, en participant au congrès de l'Andev (Association nationale des directeurs et des cadres de l'éducation des villes) qui, en 2022, avait pour thème l'égalité de genre. Après trois jours d'ateliers, de témoignages, de partage d'expériences, de pratiques et d'outils, les participant·e·s reviennent avec des idées concrètes à appliquer à Noisy.
« Je suis allé regarder tous les livres de mon centre, témoigne Antoine Augu, directeur de l'accueil de loisirs maternel Jean-Renoir. *J'ai réalisé que dans l'immense majorité, le héros est un garçon. Je ne m'étais jamais posé la question auparavant. »* Une prise de conscience qui amène à questionner les stéréotypes de genre : les filles aussi peuvent être des héroïnes et les garçons n'ont pas toujours à prouver qu'ils sont forts. *« Ça passe aussi par notre manière de présenter des thèmes aux enfants,* poursuit le directeur. *Par exemple, on parle des hommes de Cro-Magnon. Aujourd'hui, je dirais plutôt hommes et femmes de Cro-Magnon. »*

UN MESSAGE À LA PORTÉE DE TOU·TE·S

« Il y a eu un cheminement collectif de la pensée durant cette formation qui était vraiment intéressant, abonde Sylvia Roudaut, chargée de mission du Projet Éducatif Global. *La question, maintenant, est de savoir quelles actions on peut mettre en place, immédiatement ou à plus long terme. »*
Les idées sont nombreuses pour rendre ce message accessible à tou·te·s : encourager les agent·e·s à participer à des formations traitant de l'égalité de genre, favoriser des ateliers sportifs mixtes, se procurer des livres et des jeux non genrés, consulter les pratiques d'autres villes… *« Ce serait intéressant de s'appuyer sur des retours d'expérience,* fait valoir Jérémy Semblanet, chef du service enfance. *Par exemple, en moyenne, les garçons occupent 80 % d'une cour de récréation. On peut appeler les animateur·rice·s et les enfants à observer ce phénomène, pour ensuite y réfléchir ensemble. »*

LES JEUNES DU 93 CONTRE LE SEXISME

Chaque année, les 3e ou 4e volontaires de collèges de Seine-Saint-Denis participent à l'opération « Jeunes contre le sexisme », portée par le Département. Un dispositif visant à les faire réfléchir à travers des débats, du slam, du théâtre… et qui donne lieu en fin d'année à une création pouvant prendre différentes formes. Plusieurs d'entre elles, parmi lesquelles des vidéos détournant avec humour les stéréotypes de genre, sont disponibles sur le site du Département comme outils pédagogiques et ont été utilisées… au congrès de l'Andev.

Pour les consulter :

Rose Soulimane

« Apprendre à prendre soin »

Praticienne en Ayurveda, Rose Soulimane aime prendre soin des autres, notamment des femmes « invisibles » qu'elle considère comme des sœurs. Elle nous explique sa vision du féminisme, l'importance du collectif et du « care ».

QUEL EST **VOTRE PARCOURS** ?

Rose Soulimane : J'ai une formation de coordinatrice sociale pour accompagner les personnes en difficulté. Je milite pour le droit des étrangers et des personnes à la rue. Ma vie de maman solo m'a amenée à apprendre à prendre soin de moi. J'ai ainsi découvert l'Ayurveda, la médecine ancestrale indienne qui m'a aidée à mieux me connaître, à être bien dans ma tête et dans mon corps. J'ai suivi une formation dans une école ayurvédique à Paris et je suis allée aux sources de l'Ayurveda, dans le Sud de l'Inde, pour approfondir mes connaissances. Puis j'ai décidé de l'utiliser pour aider les autres, surtout les femmes dites « invisibles », les femmes réfugiées, celles qui se retrouvent en difficulté ou à la rue. Je n'avais pas envie de proposer une activité de bien-être réservée aux personnes privilégiées. Depuis 2019, je développe mon activité, j'ai créé ma propre marque « Aux mains de Rose ». Je fais des soins, des massages ayurvédiques, et je vends des huiles naturelles fabriquées par des femmes en Inde dont le bénéfice est reversé aux femmes en fragilité.

COMMENT ÊTES-VOUS DEVENUE **FÉMINISTE** ?

R. S. : De par mon histoire personnelle, avec les violences que j'ai vécues dans ma vie. Je n'avais pas d'autres choix que de militer pour m'en sortir. Je suis donc devenue féministe. Nous sommes dans un monde tellement individualiste qu'il est compliqué de rester toute seule. Le collectif est nécessaire. Je crois en la sororité car le fait de se voir toutes pareilles, comme des sœurs, de se retrouver, de réfléchir à comment faire ensemble, donne une grande force. Ceci dit, pour moi, le féminisme ne consiste pas à opposer femmes et hommes : c'est plutôt une volonté d'égalité qui doit passer par des actions communes pour déconstruire les stéréotypes avec lesquels nous avons grandis. C'est en se respectant et en prenant soin les un·e·s des autres que chacun·e pourra trouver sa place et vivre de manière plus harmonieuse dans cette société qui reste encore très sexiste et patriarcale.

L'AYURVEDA, QUÉZACO ?

En sanskrit, Ayurveda, connu à travers les pratiques de yoga et de massages, signifie « connaissance de la vie ». Pour Rose, l'Ayurveda est « une hygiène de vie, une médecine préventive et holistique qui s'occupe de l'être humain dans sa globalité. On va traiter un terrain pour éviter que la maladie ne s'installe, explique-t-elle. On peut aussi intervenir suite à une perte d'énergie, un burn-out, ou des maladies, en complément de la médecine allopathique. Les massages sont les premiers soins en Ayurveda. Les bénéfices et les vertus pour l'être sont profonds. Ils agissent sur le corps, et aussi le mental. Le massage ayurvédique le plus connu est l'abhyanga, qui se fait avec de l'huile chaude. Il existe beaucoup de soins ayurvédiques. Selon les besoins, que ce soit apaisement ou soulagement des douleurs, chaque massage est adapté à chaque personne ! »

QUELS SONT VOS PROJETS POUR CONTINUER À AIDER LES AUTRES **?**

R. S. : Mon objectif est d'aller davantage vers les personnes. Pour cela, j'ai monté un projet de soins itinérants appelé *Healing circle,* que je traduis par le cercle vertueux de guérison. Il s'agit d'un véhicule aménagé qui se déplacerait un peu partout, notamment à Noisy et sur les autres communes d'Est Ensemble, pour être un espace de ressources « safe » pour les femmes. Il y aurait plusieurs volets : de la prévention sur la santé, des conseils sur l'alimentation, des ateliers sur le corps et le « care » (apprendre à prendre soin), des massages et soins ayurvédiques, la vente d'huiles artisanales. Je suis en train de rechercher les financements. J'espère pouvoir concrétiser ce projet très prochainement.

Vous pouvez contacter Rose Soulimane au 06 59 10 34 33 ou par mail à l'adresse : healing.circle.rose@gmail.com
Aux Mains de Rose

L'ÉCO-GESTE DU MOIS

Parce que l'écologie est un enjeu phare de ce siècle et qu'il n'y a pas de « petits gestes » pour sauver la planète, retrouvez tous les mois des conseils et infos pratiques pour vous permettre de faire des économies tout en préservant l'environnement.

Comment réduire sa consommation d'énergie

Éviter d'utiliser un sèche-linge

Si vous le pouvez, laissez sécher votre linge à l'air libre. Le sèche-linge reste un appareil gourmand en énergie (environ 200 kWh par an) et représente 1 % de la consommation électrique annuelle en France. Pour faire fonctionner votre machine moins longtemps, essorez bien le linge dans le tambour du lave-linge. Et, pour éviter des coupures dues à une surconsommation, pensez à décaler l'usage de vos appareils électriques et électroniques, en dehors des plages horaires les plus utilisées : 8 h - 13 h et 18 h - 20 h.

Privilégier le mode éco

Si nous passons tous nos lavages du mode « normal » à « éco », l'économie possible est de 1,2 % de la consommation électrique annuelle. Le temps de trempage et le lavage est plus long mais l'eau est moins chauffée. Or, c'est le chauffage de l'eau qui consomme le plus d'électricité. Laver sa vaisselle à 50 °C ou avec le programme Eco consomme jusqu'à 45 % moins d'électricité qu'un programme intensif. En n'utilisant que ce programme pour laver le linge, on peut économiser 15 % d'électricité. Et plus de 50 % avec le programme 30 °C.

Remplacer les ampoules par des LED

L'utilisation des ampoules classiques représente environ 2,3 % de la consommation électrique annuelle des ménages en France. L'équivalent de la consommation d'un million d'habitant·e·s ! Leur remplacement par des ampoules à faible consommation (LED) permettrait de réaliser jusqu'à 2 % d'économies sur votre facture d'électricité annuelle, soit 22 €. Attention à l'effet « LED de déco » qui apparaît de plus en plus sur des meubles. Ces LED ne sont d'aucune utilité pour l'éclairage mais consomment pourtant de l'électricité.

Baisser son chauffage

Inutile de chauffer toutes les pièces à la même température. Certaines sont occupées toute la journée, d'autres, (chambres ou la salle de bains) n'ont pas besoin d'une température élevée permanente. Autour de 19 °C dans les pièces à vivre, 17 °C dans les chambres, vous permettront de réduire votre consommation. 1 °C en moins, c'est 7 % d'économies sur le chauffage, soit 165 € par an. Si tous les foyers qui se chauffent à l'électricité adoptent ce geste, l'économie possible est de 2 % de la consommation électrique annuelle.

Éteindre les appareils en veille

La consommation des appareils en veille représente 5 % de la consommation électrique annuelle des ménages en France. L'équivalent de la consommation de 3 millions d'habitant·e·s ! Le seul fait d'éteindre ces appareils et de débrancher les chargeurs inutilisés peut vous faire économiser jusqu'à 50 € par an. Astuce : utilisez des multiprises à interrupteur permet de brancher plusieurs appareils et de les éteindre en même temps.

Ballon d'eau chaude en heures creuses

35 % des ballons électriques ne chauffent pas en heures creuses. Si c'était le cas, l'économie serait de 0,6 % de la consommation annuelle d'électricité. 12 % d'économies d'énergie en moyenne sur votre consommation d'eau chaude, avec un prix de l'électricité plus avantageux. Au total, ce serait une économie de 110 € par an.

Sources : Ademe, EDF, RTE

Village de la propreté

Samedi 11 mars
de 14 h à 18 h

Rendez-vous Square Jean-Jaurès
(Accès par les rues de l'Union et Jean-Jaurès)

Jeux collectifs, ateliers ludiques, collecte de déchets, rencontres pédagogiques, stands d'information.

La Ville* nettoie votre espace public

Mardi 14 mars
de 6 h à 12 h

Réparation de la voirie, retrait des voitures ventouses, remise en état du mobilier urbain, entretien des espaces verts.

*ainsi que les différents acteurs de la propreté urbaine

Les enfants du désert · Cy-Clope Une meilleure gestion des zones fumeurs · Bigbelly · Ourry · Pik Pik environnement · Est Ensemble Grand Paris Pour le climat et la justice sociale ! · Noisy-le-Sec

Le MRAP éveille à l'antiracisme

Dans le cadre de ses actions contre le racisme, le comité local du MRAP intervient cette année dans 8 écoles noiséennes pour présenter aux CM1/CM2 une exposition sur la traite et l'esclavage.

Agir auprès des scolaires sur la thématique du racisme, leur apporter des bases de réflexion leur permettant de se méfier des idées reçues et apprendre à repérer les fausses informations. Telle est l'une des démarches du comité local du MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) qui, depuis des années, intervient auprès des écoles élémentaires, soit en présentant des films suivis de débats, soit des expositions accompagnées de questionnaires sur différents thèmes liés à l'antiracisme. En ce début d'année, les intervenant·e·s ont échangé avec des dizaines d'enfants à partir de l'exposition *« Regards sur la traite et l'esclavage, du 15e au 21e siècle »*. Après une présentation de l'association, Michèle Sarrabeyrouse, présidente du comité local, demande à des CM1 de l'école Rimbaud s'ils connaissent la définition du racisme. *« C'est quand quelqu'un est noir et qu'on ne l'aime pas »,* répond un des élèves. Et l'esclavage ? *« C'est par exemple quand il y a un roi qui veut que tout le monde le serve »,* renchérit l'une de ses camarades.

L'ESCLAVAGE DU 15E AU 21E SIÈCLE

Après un échange nourri et des précisions sur la définition des termes, les enfants sont invités à répondre à un questionnaire. Les réponses étant à retrouver sur les panneaux d'exposition, de petits groupes se forment pour partir à la chasse aux informations historiques.
« L'Afrique et la traite négrière », « Le commerce triangulaire », « Les héritages de la traite négrière atlantique », « De la résistance passive à la révolte »... sont quelques-uns des titres évocateurs de l'esclavage du 15e au 21e siècle. Certains enfants ont du mal à l'imaginer mais l'esclavage qui a pris plusieurs formes au cours des siècles, touchant tous les pays et toutes les religions, est toujours présent dans le monde. *« Le racisme n'a pas disparu, loin de là,* précise la présidente du comité local du MRAP, *d'où l'importance d'agir auprès des enfants dès le plus jeune âge. Cette année, l'exposition aborde un terrible passé. Le travail d'histoire et de mémoire présenté fournit des éléments indispensables à la réflexion et à la prise en compte du poids du passé. Il est essentiel de ne pas l'oublier pour construire un autre présent. « L'antiracisme doit faire l'objet d'une éducation tout au long de la vie » : nous faisons nôtre cette affirmation du grand écrivain antiraciste et humaniste Albert Memmi. »* De novembre à mars, huit écoles auront ainsi eu la visite du MRAP dont l'objectif est toujours de « *lutter plus activement contre cette plaie qu'est le racisme* ».

> « L'antiracisme doit faire l'objet d'une éducation tout au long de la vie. »
> Albert Memmi

Le MRAP, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples est une association nationale d'éducation populaire, membre de la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme. Elle réunit de nombreux comités locaux dont celui de Noisy-le-Sec.

Si vous souhaitez vous engager au sein de l'association, contactez le 06 21 07 43 57.

Une centenaire bon pied, bon œil !

Lucie Sfarti a fêté ses 100 ans le 12 décembre dernier.
Coup de projecteur sur cette Noiséenne depuis 60 ans, humble et pleine d'humour.

C'est dans son petit salon cosy, au rez-de-chaussée d'un immeuble agréable du quartier centre-ville/gare que Lucie Sfarti nous accueille autour d'un café préparé par ses soins. Si sa date de naissance n'apparaissait pas clairement sur son livret de famille, il serait difficile de deviner qu'elle vient de fêter ses 100 ans. En forme pour son âge, cette dame qui ne souhaite pas faire appel à une aide à domicile tant qu'elle peut se débrouiller seule, nous raconte quelques faits marquants de sa vie. *« Ma sœur et mon beau-frère tenaient un café-restaurant à Paris, près du canal Saint-Martin,* se souvient-elle. *J'ai travaillé avec eux jusqu'à mes 55 ans. Mon mari aurait aimé que je m'arrête avant mais je n'y tenais pas. Vous savez, rester à la maison, c'est bien gentil, mais quand on ne gagne pas d'argent et qu'on veut s'offrir quelque chose, c'est compliqué… »* Et puis, le travail des femmes était monnaie courante au début du 20e siècle, nous rappelle la centenaire.

> « Nous avions des amis juifs et, pour nous, c'était normal de les aider. C'était courant à l'époque. »

« Mon père a fait la guerre de 1914-1918 et mon mari celle de 1939-1945. La majorité des hommes étant absents, beaucoup de femmes travaillaient pour nourrir leur famille. Ma mère, par exemple, a été repasseuse de métier toute sa vie, même quand mon père a repris son activité de couvreur/plombier. »

Au détour de la conversation, sans la moindre emphase, on apprend que le frère de Lucie était résistant en province pendant la 2nde Guerre mondiale et qu'elle et Pavel – qui allait devenir son mari en 1945 – avaient caché des résistants et des Juifs dans leur appartement. Une période sur laquelle la centenaire n'aime pas trop s'étaler. *« Mon mari était un Juif roumain, nous avions des amis juifs et, pour nous, c'était normal de les aider. C'était courant à l'époque* , affirme-t-elle humblement. *Ce n'était pas toujours facile mais heureusement, avec les années, on oublie ».*

TRANCHE DE VIE À NOISY

Après la guerre, Lucie et Pavel s'installent à Noisy-le-Sec où naîtra leur premier enfant. *« Mon fils est né ici en 1951,* précise-t-elle, *à la clinique de la rue de Brément et ma fille en 1957, à Paris. »* À ce moment-là, Lucie a 35 ans et fait tous les jours l'aller-retour Noisy-Paris. *« Je prenais le train pour rejoindre la rue du Château d'Eau où se trouvait le restaurant, pendant que mon mari allait tailler du tissu dans le Sentier. Nos enfants ont grandi ici et ont fréquenté les écoles de la ville. »* Veuve depuis 2007, Lucie continue aujourd'hui à vivre seule à Noisy, entourée de photos souvenir de ses proches, notamment celles de ses enfants quand ils étaient plus jeunes, de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Son quotidien est plus ou moins *« celui de tout le monde »*, dit-elle avec une pointe d'humour : *« Le matin, je passe l'aspirateur, je sors faire mes course, je prépare mon repas puis l'après-midi, je me repose. Je regarde un peu la télévision et je lis aussi, surtout des livres policiers. »* Si elle juge que sa vie n'a rien d'exceptionnel, ce n'est pas l'avis de tout le monde. *« Lucie, comme les autres centenaires que j'ai pu rencontrer à Noisy, est l'une des mémoires de notre ville,* précise le maire Olivier Sarrabeyrouse, après lui avoir rendu visite pour son anniversaire. *Vive, physiquement et intellectuellement, cette femme époustouflante a traversé le 20e siècle en considérant comme une banalité le fait d'avoir sauvé des Juifs des rafles, d'avoir travaillé dès l'âge de 18 ans, et de monter encore sur son escabeau pour changer des ampoules ! »*

Être bon pied, bon œil à 100 ans, beaucoup en rêvent, en effet. À qui le tour ?

Et bien **dansez** maintenant

Un stage d'initiation à la danse hip-hop est proposé aux adolescent·e·s, du 20 au 24 février, au Théâtre des Bergeries. C'est Elias Ardouin qui mènera la danse avant de se produire, début avril, avec la compagnie Dyptik sur la scène noiséenne.

© Julie Cherki

En amont du spectacle « Dans l'engrenage », Elias Ardouin mènera un stage de hip-hop pour les jeunes de Noisy.

Dans le cadre de leur résidence au Théâtre des Bergeries, les chorégraphes Souhail Marchiche et Mehdi Meghari, fondateurs de la Compagnie Dyptik et porteurs d'un Hip-Hop au langage pluriel, mènent plusieurs projets sur le territoire. Après *Mirage (Un jour de fête)* présenté place des Découvertes en juin 2022, la diffusion du spectacle *Dans l'engrenage*, début avril sera précédé d'un atelier découverte tout public le dimanche 26 mars et d'un stage d'initiation à la danse hip-hop pour les adolescent·e·s pendant les vacances d'hiver*. Chaque après-midi, du 20 au 24 février, les jeunes de 12 à 17 ans pourront en effet s'initier aux différentes esthétiques de la danse hip-hop (floorwork, krump, house dance…) avec Elias Ardouin, intervenant pédagogique de la compagnie Dyptik. Sportif depuis son enfance, celui-ci transite petit à petit vers la danse à l'âge de 17 ans.

TRANSMISSION

Inspiré en premier lieu par le hip-hop et plus particulièrement le freestyle, c'est à Blois puis à Poitiers qu'il commence à s'entraîner avec rigueur. Cette période lui permettra de faire de nombreuses rencontres qui l'amènent à évoluer à travers de nombreux shows, spectacles et battles.

Aujourd'hui, il lui tient à cœur de se tourner plus profondément vers la transmission de ses expériences en donnant des cours réguliers sur Marseille ainsi que des stages et workshops avec en point central de sa pédagogie, le jeu comme méthode d'apprentissage. Le stage proposera aux participant·e·s d'appréhender le processus de création du spectacle : le travail d'interprète, les états du corps, le placement, le propos… Durant la semaine, ils pourront également échanger avec les chorégraphes et découvrir une étape de travail de la compagnie en répétition sur le plateau pour leur création en cours.

Stage hip-hop pour les ados de 12 à 17 ans
Du lundi 20 au vendredi 24 février de 14 h à 17 h
Inscription à l'accueil du théâtre : 48 € comprenant le stage et 1 billet pour le spectacle « Dans l'engrenage » qui aura lieu le 6 avril à 20 h 30
01 41 83 15 20 • billetterie.theatre@noisylesec.fr

« DANS L'ENGRENAGE », LA RÉVOLTE GRONDE

Cette pièce chorégraphique de la compagnie Dyptik, créée en 2017 pour sept danseurs, questionne les dérives de l'ascension sociale. Puissante et poétique à la fois, la danse dénonce l'emprise du groupe sur l'individu, la course sans fin au « toujours plus ». Trouver une place, se battre, mais à quel prix ? Dans l'engrenage, la révolte gronde, l'engagement physique et émotionnel est à son comble, puisant l'énergie aux sources du hip-hop mais aussi dans les danses et rythmes du monde arabe. Sur scène, la tension est palpable, l'atmosphère urbaine électrique. « Les postures, l'énergie, l'engagement, tant physique qu'émotionnel, amènent le danseur dans un état proche de celui de l'homme, de l'artiste, du politicien prêts à tout pour réussir, un état proche de la transe », précise l'auteur. La comédienne Corinne Puget a travaillé avec les danseurs sur la sincérité des personnages et sur une interprétation qui part de l'intime pour rejaillir sur les partenaires et les spectateurs. Nous avons exploré le plaisir de "vivre", les rapports de force, la démence, la fragilité, l'inquiétude… le plaisir "d'être". **À découvrir jeudi 6 avril à 20 h 30 au Théâtre des Bergeries.**

* La compagnie mène également un projet Culture et Art au collège avec une classe du collège Olympe de Gouges et des actions artistiques en direction des publics en situation de handicap.

Les enfants s'éclatent à La Galerie !

L'exposition Hedy Lamarr – The Strange Woman – a donné lieu à plusieurs ateliers pédagogiques pour les scolaires. Vendredi 13 janvier, des CM2 de l'école Estienne d'Orves étaient à l'œuvre avec les artistes intervenantes du centre d'art contemporain La Galerie.

Atelier pédagogique du 13 janvier avec des élèves de l'école Estienne d'Orves

« *Lors de la 1ère séance, vous avez imaginé et dessiné des formes que les bruits autour de nous vous ont inspirées,* rappelle Sarah Nefissa Belhadjali, artiste intervenante au sein du centre d'art contemporain noiséen. *Aujourd'hui, vous allez reproduire ces formes sur un tissu puis les découper. L'ensemble sera ensuite collé sur un grand tissu et formera une œuvre collective.* » Ni une ni deux, les enfants se mettent au travail. « *J'ai choisi un dessin en forme d'étoile que je suis en train de recopier sur un morceau de cuir,* raconte une des élèves de CM2 de l'école Estienne d'Orves. *Quand tout le monde aura découpé une ou deux formes, on verra comment les mettre ensemble pour que cela fasse joli.* » Une sorte de « cadavre exquis » sur tissu, comme le précise l'artiste, donnant l'impression de constituer un vaste plateau de jeu. À moins que cette création ne débouche sur une grande cape colorée et bigarrée, à la manière d'un costume de scène ! Après tout, Hedy Lamarr n'était-elle pas avant tout une actrice ? Le résultat de cet atelier, tout comme celui des 35 classes accueillies depuis septembre à La Galerie sera présenté lors d'une grande exposition à la fin de l'année scolaire. Mais avant ce rendez-vous annuel, toujours très attendu par les enfants et leurs familles, place à une nouvelle exposition « Sol fictions » jusqu'au 27 mai (voir Sortir à Noisy), sur le thème des conséquences du changement climatique, qui va inspirer les prochaines séances de « 1, 2, 3 Prunelles », réservées aux écoles élémentaires de la commune.

Laure WAUTERS, plasticienne
« En parallèle de mon activité de plasticienne axée sur la peinture et la sculpture, je fais régulièrement de la médiation auprès de différents publics. J'aime proposer une éducation artistique aux enfants, c'est un peu comme un jeu pour moi. On s'apporte mutuellement des choses, c'est très intéressant. En plus, j'adore la programmation du Centre d'art contemporain de Noisy-le-Sec. Cela donne de belles idées pour animer les ateliers avec les scolaires. »

Sarah NEFISSA BELHADJALI, artiste multimedia
« Au-delà de mes projets personnels – je travaille actuellement sur la notion d'homophones entre le français, l'anglais et le tunisien –, j'aime bien le travail collectif et la surprise qui en découle. Avec les enfants, on construit quelque chose à plusieurs et cela ne finit pas forcément comme on l'avait imaginé au départ. Cette réflexion et le résultat artistique sont pour moi une sorte de performance, c'est très enrichissant. »

35
CLASSES ACCUEILLIES
EN 4 MOIS POUR LES ATELIERS PÉDAGOGIQUES

1, 2, 3 PRUNELLES

Cette action, à raison de 2 fois 1 h 30 et d'une sortie culturelle, est en lien avec l'exposition présentée sur plusieurs mois au tout public. Accompagnés par les artistes intervenantes du centre d'art contemporain, les enfants découvrent les œuvres, les grandes notions abordées par les expositions et participent à une pratique plastique. Ces deux séances sont suivies d'une sortie dans une institution culturelle d'Île-de-France pour compléter et enrichir cette première approche. En parallèle, des séances de découverte sont également proposées aux écoles et centres de loisirs maternels ainsi que des visites actives pour collégien·ne·s et lycéen·ne·s.

Maîtriser la non-violence

L'école noiséenne de karaté enseigne depuis plus de 10 ans cet art martial et transmet ses valeurs de fraternité et de respect. De nouveaux cours de self-défense sont également proposés.

Le karatéka Patrick Attia a encadré un stage à l'École noiséenne de karaté à la mi-janvier.

Face aux élèves réunis au dojo Ludwig Guttman ce 18 janvier : Patrick Attia, karatéka 7e dan* et enseignant à l'École parisienne de karaté. *« C'était notre sensei**, celui qui nous a appris le karaté »*, sourient Amadou Diallo et Gilles Bazerque. Les deux hommes sont aujourd'hui entraîneurs à l'École noiséenne de karaté (ENK), respectivement 5e et 4e dan. Chaque année, ils tâchent de faire venir des pointures de cet art martial, qui dispensent leur enseignement aux Noiséen·ne·s intéressés.

Le club a été créé en 2011, à l'initiative d'Amadou Diallo. *« À l'époque, on avait une trentaine d'adhérents,* précise-t-il. *Aujourd'hui, on en a environ 120. L'esprit du karaté, c'est d'être ouvert à tous, sans distinction. On ne demande pas de prérequis d'âge, de condition physique ou de niveau. Il y a une notion d'ascension sociale : on peut partir de rien et arriver à quelque chose, devenir professionnel, voire même en vivre. Ce n'est pas réservé à une élite. »* Et si l'ENK invite ses élèves à participer aux compétitions de la Fédération française de karaté, essentiellement départementales et nationales, il est aussi possible de pratiquer cet art martial uniquement pour le plaisir.

KARATÉ **MULTIDISCIPLINAIRE**

Pour intéresser un large public, l'ENK décline d'ailleurs le karaté sous toutes ses formes : le kumite, qui est le combat conventionnel ; les katas qui sont une succession de mouvements mimant un combat ; et une troisième discipline, plus surprenante, le body-karaté. *« C'est un peu comme la zumba,* s'amuse Amadou Diallo. *On utilise les techniques du karaté pour réaliser des mouvements chorégraphiés en musique. »*

Quelle que soit la manière dont il est exercé, le karaté est aussi une affaire de valeurs : échange, respect, esprit d'équipe et, par dessus tout, un esprit non-violent : *« La violence, on la gère et pour ça il faut la comprendre,* poursuit Amadou Diallo. *Dans le karaté, on apprend à se défendre, ce qui ne veut pas dire attaquer. »* Ces valeurs accompagnent d'ailleurs les karatékas même en dehors du tatami. *« Le karaté nous a plus apporté que nos métiers respectifs,* témoignent les deux enseignants. *C'est une passion, et la possibilité de transmettre nos connaissances vaut tout l'or du monde. »* Si vous souhaitez découvrir cet art martial, vous pouvez demander à participer à un cours d'essai.

> « On apprend à se défendre, ce qui ne veut pas dire attaquer. »

*Dan : grade croissant, allant du 1er au 10e dan, obtenu en passant un examen fédéral et attestant de la compétence d'un·e karatéka.
**Sensei : terme japonais désignant un "maître" transmettant un enseignement à des élèves.

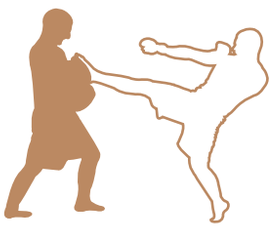

COURS DE SELF-DÉFENSE

L'ENK a récemment lancé, à l'initiative de Gilles Bazerque, des cours de self-défense. « On n'apprend pas à se battre mais à se défendre, à apaiser les situations conflictuelles, à réagir avec calme, explique l'entraîneur. Tout l'objectif est de défendre son intégrité physique sans nuire à celle des autres. » Ces cours, qui intéressent de plus en plus d'adhérent·e·s, sont doublés d'autres créneaux de préparation physique.

« C'est une bonne entrée en matière pour celles et ceux qui ne voudraient pas enfiler le kimono, détaille Gilles Bazerque. Mais, comme beaucoup de techniques de self-défense viennent du karaté, des participant·e·s finissent par s'intéresser à l'art martial. »

Préparation physique : jeudi de 19 h 30 à 21 h, salle Robert-Thiland (à côté du dojo)
Self-défense : vendredi de 20 h 30 à 22 h, dojo Ludwig Guttman
Inscription au 06 23 54 01 36

Les cours ont lieu au dojo Ludwig Guttman au 37 rue Léo-Lagrange le mercredi de 15 h à 16 h (4 à 6 ans)**, de 16 h à 17 h** (enfants)**, de 17 h à 18 h** (adolescents)**, de 20 h à 22 h** (adultes) **et le vendredi de 19 h 30 à 20 h 30** (adolescents, combat).
Inscriptions et informations : 07 88 29 54 64 ou 06 23 54 01 36

Au temps des moulins à vent

Les traces d'au moins six moulins ayant fonctionné à Noisy entre les 14e et 19e siècles ont été retrouvées. Voici leur petite histoire.

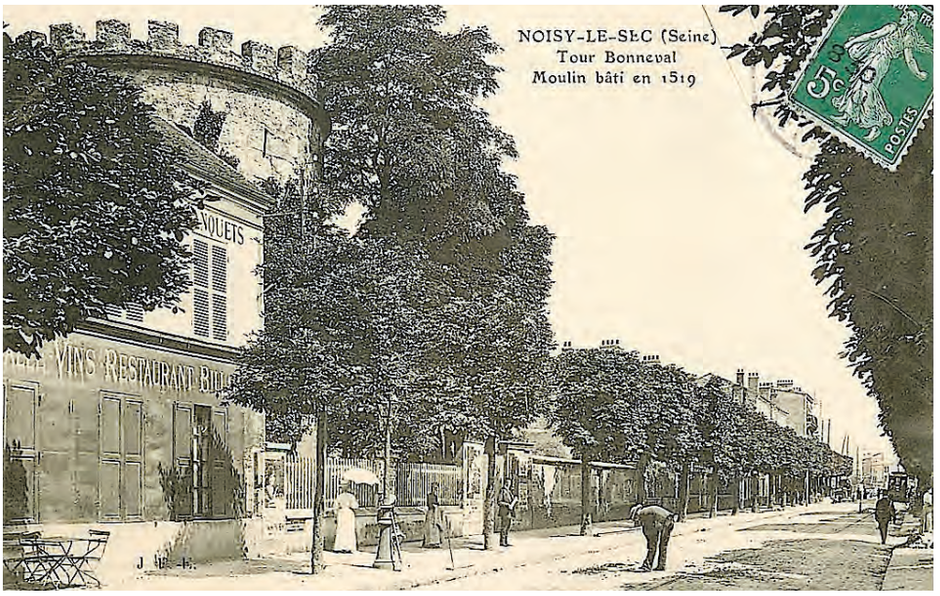

Le nombre de moulins en Île-de-France est important car ils jouaient un rôle primordial pour la vie locale mais aussi pour l'alimentation de Paris. Souvenons-nous que l'on moissonnait encore avenue de Bondy (Gallieni) en 1910.

À Noisy, le premier moulin dont nous trouvons trace, au 14e siècle, est le moulin Vieux des Monteux, (n°1 sur le plan). Ce toponyme signifie, « monticule », relief favorable au bon fonctionnement du moulin. Selon Hector Espaullard[1], c'est au 18e siècle qu'il aurait disparu.

LE MOULIN DE LA GRANDE TOUR, N° 2

1501, le moulin apparaît sur les plans. On ne sait pas à quelle époque il fut baptisé « moulin de la Grande tour » pour faire la différence avec celui proche dit de la « Petite Tour ».
L'emplacement de ce moulin se trouverait entre les rues Dombasle et Jean-Jaurès. En 1845, le moulin cesse de fonctionner et il est démoli.

LE MOULIN DE LA PETITE TOUR, N° 3

On trouve trace de ce moulin au début du 16e siècle. De tous les moulins de Noisy, c'est le dernier à rester en service. L'aménagement du chemin de la Forge (Jean-Jaurès), rend son utilisation impossible. La tour, qui existe encore au début du 20e siècle, devient une annexe du café-restaurant tenu par M. Bonnevalle. Elle est démolie en 1912.

LE MOULIN FONDU, N°4

On trouve mention de ce moulin en l'an 1408. Mais le moulin est surtout connu par la péripétie advenue à Estienne Hervy en mai 1423 en pleine guerre de Cent Ans. Celui-ci, ruiné, en passant près de Merlan, vole de la vieille ferraille dans un moulin abandonné. Arrêté et emprisonné, il est gracié sur intervention de sa femme auprès du roi.
Ce moulin fut dénommé plus tard « le moulin Fondu », cette appellation indique bien qu'il était détruit, délabré, abandonné en ces temps de désordres et de pillages.
De nos jours, il a donné son nom à un lycée (Théodore Monod) et à un quartier.

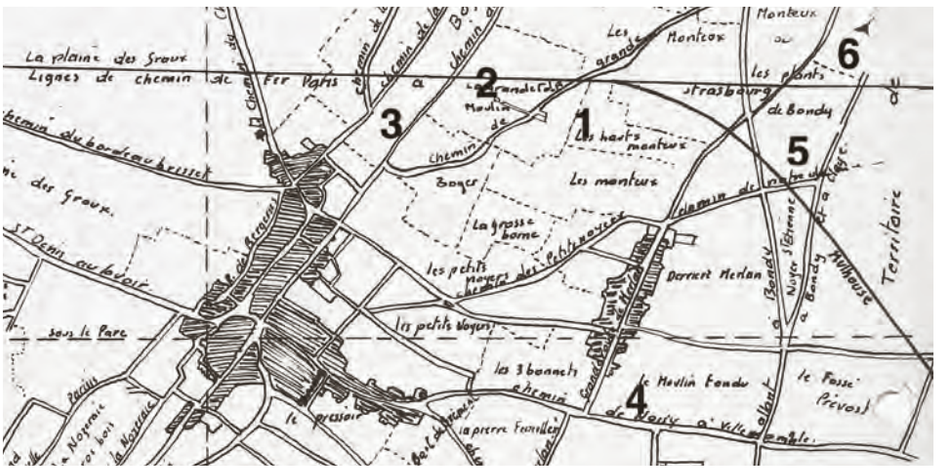

Plan de Noisy de 1810.
Emplacement des moulins.

> « Le nombre de moulins en Île-de-France est important car ils jouaient un rôle primordial pour la vie locale. »

LE MOULIN HERVY OU HARVY, N°5

On trouve trace d'un lieu-dit « moulin Hervy » dans un acte de 1618. Sur une carte dressée en 1740, le moulin n'apparait déjà plus. Seule l'allée du moulin Harvy rappelle l'existence de celui-ci.

LE MOULIN BARON, N°6

Ce moulin figure sur une carte de 1736 au lieu-dit le Brichet. Le moulin du Baron fonctionnait encore vers 1850 ; on l'appelait également moulin Gravas, du nom du dernier meunier.

Telle est, brièvement racontée, l'histoire de nos moulins écroulés, abandonnés, remplacés par de nouvelles technologies. Le vent est aléatoire et la vapeur, elle, fabrique de l'énergie à volonté pour les minoteries[2].

Noisy-le-Sec Histoire(s)

1- Hector Espaullard, Noisy-le-Sec village heureux, ville martyre.
2- Grand établissement industriel qui transforme les céréales.

Les chantiers en cours

1 ZAC DU QUARTIER DURABLE DE LA PLAINE DE L'OURCQ

LA SABLIÈRE (RUE DE PARIS)

- Finalisation des travaux de création de la rue Jean-Gabin
- Construction d'un ensemble résidentiel et de commerces (à la place de l'ancienne barre dite « ILN ») par le promoteur Verrecchia
- Construction de deux immeubles d'habitation par le bailleur ICF Habitat La Sablière

Jusqu'en 2023

TRIANGLE OURCQ OUEST (ANGLE AVENUE GALLIENI ET RUE DE PARIS)

Construction immobilière
Projet « Inventons la Métropole du Grand Paris »
Jusqu'en 2023

est-ensemble.fr • noisylesec.fr
sequano.fr • Plaine de l'Ourcq

2 RUE PIERRE-BROSSOLETTE, BÉTHISY ET LÉO-LAGRANGE

Renouvellement de réseaux électriques

- vitesse limitée à 30 km/h
- stationnement interdit, à l'exception des véhicules et engins de chantier
- une partie de la chaussée sera occupée par les véhicules et engins de chantier, sans entraver la circulation des autres véhicules

Jusqu'à fin mars 2023

RÉSEAU DE TRANSPORT ELECTRIQUE, POSE DE LIAISON SOUTERRAINE

Dans toutes les rues ci-dessous :

- vitesse limitée à 30 km/h
- stationnement et arrêt interdits, à l'exception des véhicules et engins de chantier

RUE JULES-AUFFRET

Tronçon compris entre la rue Anatole-France vers et jusqu'à la rue de Brément
En cours

RUES DE NEUILLY, DU PROGRÈS, PIERRE FEUILLERE ET CHEMIN DE MONTREUIL A CLAYE

En fonction de l'avancement du chantier :

- Rue de Neuilly : la voie sera mise en sens unique de circulation depuis la rue Elsa Triolet vers et jusqu'à la rue du Progrès ; en impasse et à double sens de circulation sur le tronçon allant de la rue de Brément à la rue de la Pierre Feuillère ; en impasse et à double sens de circulation sur le tronçon allant de la rue de la Pierre Feuillère à la rue du Progrès.
- Rue du Progrès : mise en sens unique de circulation depuis la rue de Neuilly vers et jusqu'à la rue de Brément.
- Rue de la Pierre Feuillère : sens unique de circulation inversé.
- Chemin de Montreuil à Claye : voie fermée à la circulation. Une voie auxiliaire sera créée le long de l'autoroute avec mise en place d'un feu pour alterner la circulation.

Jusqu'en avril 2023

RUES LOUISE, SAINT-ANTOINE ET AVENUE HOCHE

- Rue Louise : voie fermée à la circulation
- Rue Saint-Antoine : sera fermée à la circulation, dans un premier temps, le tronçon entre la rue de la Noseille et l'avenue Hoche ; dans un second temps, le tronçon entre la rue Tripier et la rue de Noseille.

Jusqu'à mi-mars 2023

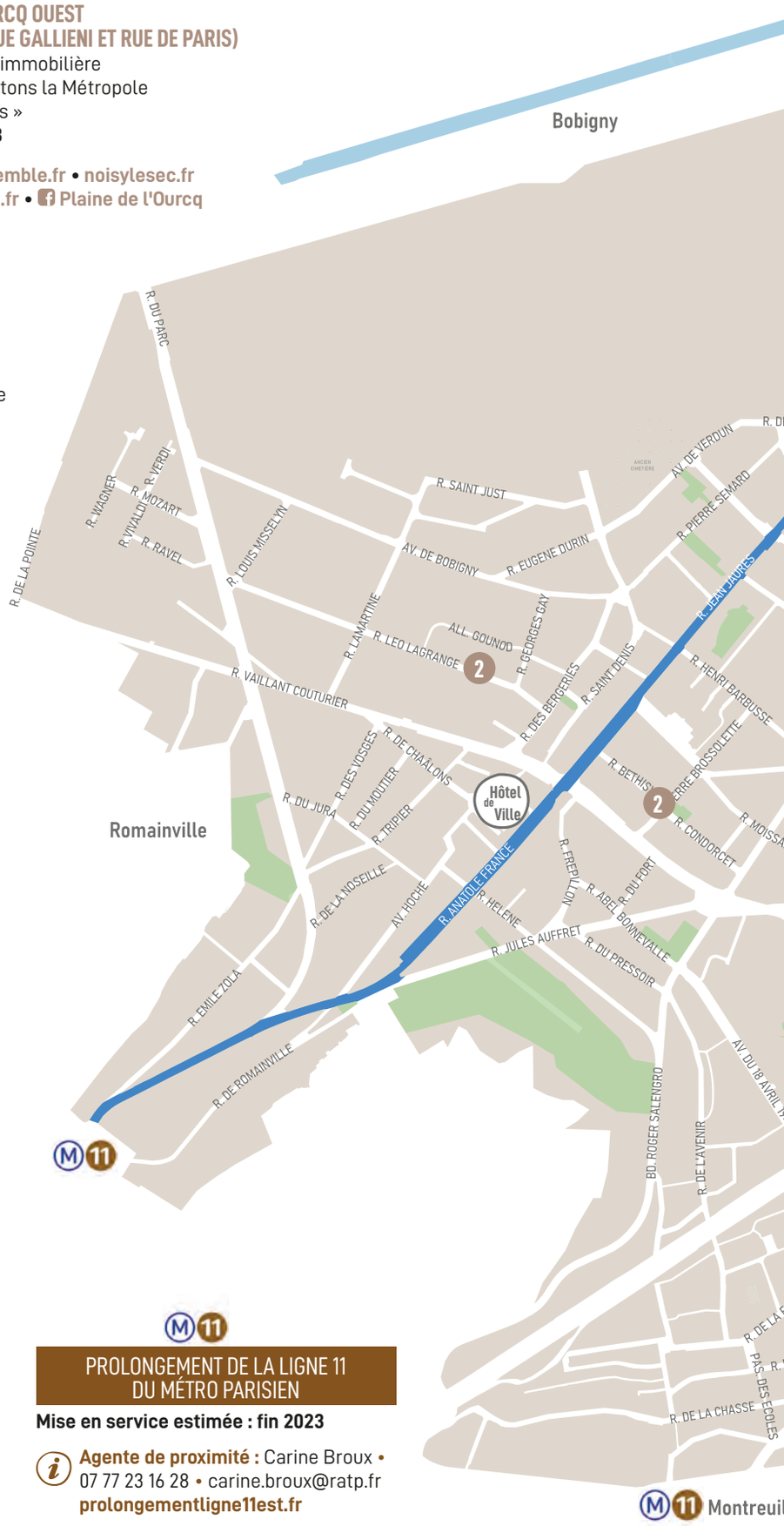

PROLONGEMENT DE LA LIGNE 11 DU MÉTRO PARISIEN

Mise en service estimée : fin 2023

Agente de proximité : Carine Broux • 07 77 23 16 28 • carine.broux@ratp.fr
prolongementligne11est.fr

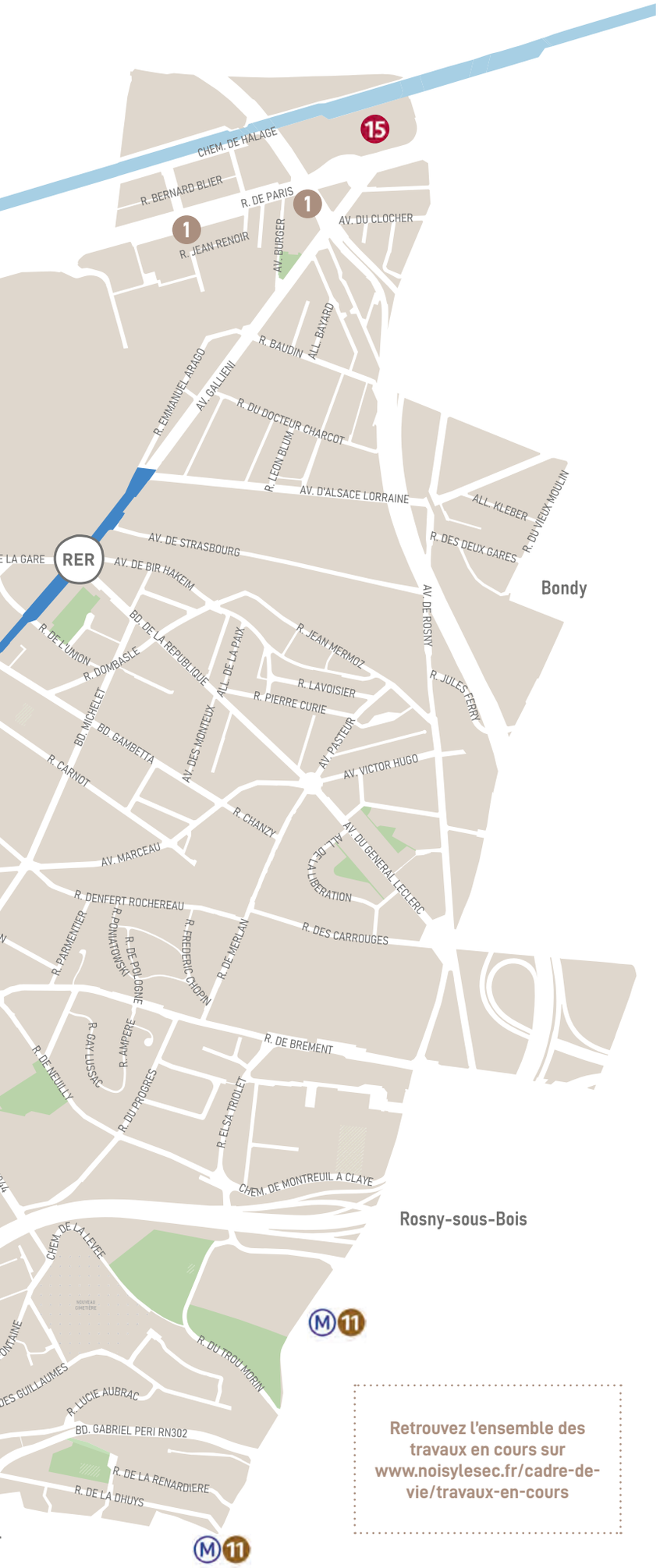

Retrouvez l'ensemble des travaux en cours sur www.noisylesec.fr/cadre-de-vie/travaux-en-cours

PROLONGEMENT DU TRAMWAY T1

RUE JEAN-JAURÈS

Tronçon compris entre la rue de Brément et la rue Adrien Damoiselet

- Contre allée côté numéros pairs neutralisée à la circulation des véhicules et stationnement interdit
- File de circulation (sens gare vers hôtel de ville) neutralisée : déviation de tous les véhicules et bus par la file de circulation réservée aux bus (côté impairs)
- Desserte des immeubles et commerces par côté contre allée uniquement piétonne (trottoir)

Reporté au 1er semestre 2023

Tronçon compris entre la gare et les rues Marc-Sangnier et de l'Union

- Neutralisation de la file de circulation côté pairs (sens circulation) de l'avenue de la République à la rue Marc-Sangnier,
- Déviation de la circulation par file de circulation côté impairs : gare vers rue Marc-Sangnier
- Sens de circulation neutralisée depuis les rues Marc-Sangnier et de l'Union vers la gare
- Rue Jean-Jaurès : de la Gare aux rues Marc-Sangnier et de l'Union : neutralisation de la file de circulation côté pair (sens de circulation) de l'avenue de la République à la rue Marc-Sangnier
- Déviation de la circulation par la file de circulation côté impair (côté salle Gérard-Philipe) : de la Gare vers la rue Marc-Sangnier, sens de circulation neutralisé depuis la rue Marc-Sangnier et de l'Union vers la Gare

Jusqu'au printemps 2023

RUE ANATOLE-FRANCE

Tronçon compris entre la rue Veuve Aublet et la rue du Parc

- Circulation piétonne côté impair
- Suppression arrêt de bus « Rue du Parc »
- Rue Émile-Zola en impasse au niveau de la rue Anatole-France
- Bus 129 direction Mairie de Montreuil : arrêt « Romainville-Carnot » non desservi + déviation de la ligne

Jusqu'en 2023

Tronçon compris entre la place Jeanne-d'Arc et la rue Jules-Auffret

- Sens unique de circulation dans le sens montant, c'est-à-dire depuis la place Jeanne d'Arc jusqu'à la rue Jules-Auffret
- Circulation fermée dans le sens inverse, de la rue Jules-Auffret vers la place Jeanne-d'Arc, déviation par les rues de Brément, Jules-Auffret et place du général De Gaulle
- Bus 105 (en direction de Romainville) dévié : stations Hélène et Hoche non desservies. Déviation par les rues Paul-Vaillant-Couturier et du Parc. Arrêt Jeanne d'Arc déplacé sur la rue Paul-Vaillant-Couturier. Arrêt provisoire « Jura » créé rue du Parc.
- Rue Louise : Mise en impasse de la dite voie jusqu'à avril 2023

Jusqu'à fin avril 2023

Agent·e·s de proximité :
Saïd, agent de proximité, 07 79 82 05 93
said@t1bobignyvaldefontenay.fr
Sonia, référente commerçant·e·s, 06 14 30 94 96
sonia@ t1bobigny-valdefontenay.fr
t1bobigny-valdefontenay.fr

LIGNE 15, GRAND PARIS EXPRESS

CANAL DE L'OURCQ / PONT DE BONDY

Travaux préparatoires future Gare Pont de Bondy

- Circulation automobile sur 3 voies en direction de Bondy limitée à 30 km/h en journée ; et limitée sur 2 voies de 21 h à 6 h.

En cours

Agent de proximité : Frantz Nestor • 07 76 99 25 70 • contact.societedugrandparis.fr

Encombrants, mode d'emploi

Pour offrir une meilleure lisibilité, nous présenterons chaque mois, de façon alternée, la carte de collecte des encombrants et celle des ordures ménagères.

Déposez vos encombrants sur la voie publique, devant votre lieu d'habitation, à partir de 20 h la veille de la collecte ou impérativement avant 6 h le jour du ramassage.

DÉCHÈTERIE MOBILE

3e samedi du mois / 9 h-13 h
Parking de la piscine Édouard-Herriot
59 avenue Gallieni

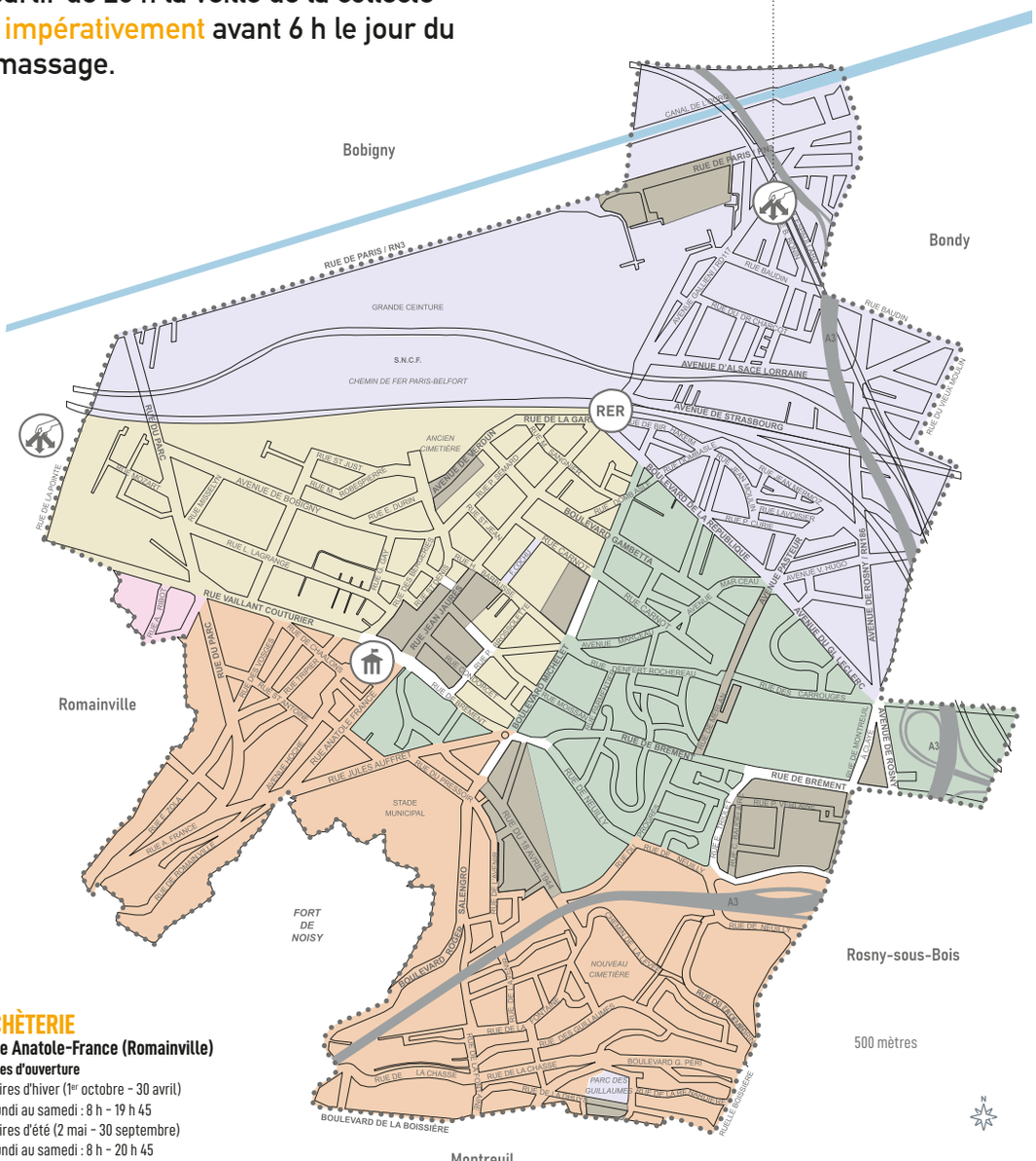

DÉCHÈTERIE

62 rue Anatole-France (Romainville)

Horaires d'ouverture

- Horaires d'hiver (1er octobre - 30 avril)
  Du lundi au samedi : 8 h - 19 h 45
- Horaires d'été (2 mai - 30 septembre)
  Du lundi au samedi : 8 h - 20 h 45
- Les dimanches et jours fériés : 8 h - 16 h 45
  (sauf le 1er mai)

JOURS DE COLLECTE SELON VOTRE SECTEUR

- **S1 :** tous les mercredis
- **S2 :** 1er et 3e mercredis du mois
- **S3 :** 2e et 4e mercredis du mois
- **S4 :** 1er et 3e jeudis du mois
- **S5 :** 2e et 4e jeudis du mois
- **S6 :** 2e et 4e vendredis du mois

Limites de secteur

Pour les rues colorisées, la collecte se fait le même jour côtés pairs et impairs. Pour les rues blanches, votre secteur de collecte correspond au côté de la rue où se trouve votre logement.

Infos déchets
0 805 055 055
N° gratuit depuis un poste fixe ou mobile

Est Ensemble Grand Paris

gé déchets.fr
La carte interactive des points de collecte.
Accessible sur ordinateur, smartphone et tablette

RÉCUPERER DU BROYAT

Si vous êtes à la recherche de quoi alimenter votre paillage, vous pouvez vous rendre aux permanences de distribution gratuite de broyat organisée par la Ville. Ouverte à tou·te·s, la permanence se tient chaque premier mercredi du mois, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 30, avenue de Rosny, au croisement avec l'avenue de Strasbourg, sous le pont de l'A3. Il vous est seulement demandé de charger vous-mêmes ce dont vous avez besoin dans votre véhicule.

DÉCHÈTERIES

- **Déchèteries fixes :**
Déchèteries de Bondy, Montreuil et de Romainville
- Accès limité aux véhicules < 1,90 m de hauteur et < 3,5 t
- Apport de déchets limité à 2 m³ par jour et par foyer.

- **Déchèterie mobile :**
Tous les 3e samedi du mois de 9 h à 13 h, sur le parking de la piscine É.-Herriot à Noisy-le-Sec.

Services gratuits réservés aux particuliers, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Lieux et horaires sur : est-ensemble.fr/trier

TRIER VOS DÉCHETS

Que faire de vos emballages, piles, médicaments, jouets et autres textiles ? Un doute sur la couleur du bac de recyclage ? L'application « Montri » mise en place par Est Ensemble propose de nombreuses fonctionnalités pour mieux trier.

Montri : disponible sur l'App Store (Apple) et sur Play Store (Androïd)

COMPOSTAGE

Un composteur géré par l'association Le Sens de l'humus (contact@lesensdelhumus.org), est à votre disposition rue d'Estienne d'Orves. Par ailleurs, des composteurs et lombricomposteurs (appartements) individuels sont mis à disposition par Est Ensemble après avoir suivi une formation gratuite de 2 h.

Inscriptions aux formations : 0 805 055 055 (appel gratuit) ou est-ensemble.fr/composter

CARNET

Décès

AYDIN Sirin 29 ans
BOULILA Mohammed 85 ans
CAMPETTE Alice 88 ans
CARPE Jean-François 75 ans
CHUEN BARRA Orphée
DALMON Lucien 84 ans
DARFEUILLE Michel 94 ans
GIRARD Solange 94 ans
HAMITI Nora 53 ans
JEYASEELAN Balasingam 62 ans
JOSEPH-MONROSE Nadine 59 ans
JOUSSOT Daniel 63 ans
KANDIAH Arumugasamy 75 ans
LECHARD Denis 83 ans
MONTILLET Eric 58 ans
PARIANI Mireille 73 ans
PRIGENT Yann 59 ans
SANDJAK Larbi 69 ans
TOUATI Latifa 79 ans

Naissances

DELABORDE BROUTIN Sohan
10/12/2022

Mariages

HSAÏNI Mohammed et ZAZOUI Latifa
LASFAR Nadia et ARTOIS Aloïs

PETITES ANNONCES

Divers

- Ne jetez plus vos capsules de champagne, je les collectionne ! Merci. **Tél. :** 06 09 80 28 50
- Achète timbres français-étrangers, pièces, billets français-étrangers, cartes postales anciennes, tout sur le militaria, photos anciennes et autres. **Tél. :** 06 09 07 24 65
- Vends manteaux, doudounes femmes taille 38-40, état neuf, en gros ou détail à partir de 5 €. **Tél. :** 06 98 98 11 76
- Je vends une télévision Samsung grand écran, écrans pour ordinateur (un petit + un moyen). **Tél. :** 06 21 80 30 78
- Je vends un four électrique TBE, 2 plaques vitro céramiques, wock état neuf jamais servi tous feux grande capacité. Si vous êtes intéressé, appelez-moi au 06 21 80 30 78
- Vends une chambre à coucher en merisier, armoire côté rangement et côté penderie, table de nuit, commode 3 tiroirs. Prix 150 € sans matelas. **Tél. :** 06 62 88 28 10
- Vends projecteur diapositives Prestinox, appareil photo Canon Power shot A95. **Tél.. :** 01 48 46 56 84
- A vendre banquette en fer forgé gris avec coussin et son fauteuil. Prix. : 120 € Peut être à l'intérieur ou à l'extérieur, 25 boulevard Gambetta 93130 Noisy-le-Sec

Emplois / Services

- Association Loi 1901 « La courte échelle » recherche une bénévole pour venir en aide aux personnes en difficulté avec la langue française (lue, écrite, parlée) : Sylviane Pierandrei, 24 rue du Moutier, 93 130 Noisy-le-Sec
- Femme sérieuse avec beaucoup d'expérience et de belles références, recherche des heures de ménage et de repassage. **Tél. :** 06 22 76 66 18
- Homme cherche emploi de peinture, nettoyage, bricolage etc. Travail soigné, devis gratuit. **Tél. :** 06 07 97 73 70
- Femme sérieuse avec beaucoup d'expérience et de belles références recherche des heures de ménage et de repassage. Possibilité de repassage à mon domicile. **Tél. :** 07 81 23 19 41

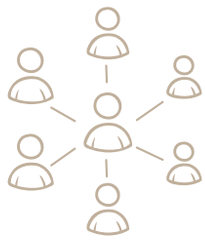

ENQUÊTE PUBLIQUE

Le projet de modification n°2 du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) sera soumis à enquête publique du lundi 20 février au mercredi 22 mars. Durant cette période, les pièces du dossier et le registre d'enquête seront mis à disposition du public au centre administratif, 1 rue de Chaâlons, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Une permanence du commissaire enquêteur se tiendra à l'Hôtel de Ville, place du Maréchal Foch, le samedi 25 février de 9 h à 12 h.

Plus d'informations :
modification-2-plui-est-ensemble.enquetepublique.net

COUPON À DÉTACHER

Règlement : ce service est réservé uniquement aux Noiséen·ne·s. Le contenu d'une annonce n'engage que son auteur. La mairie ne peut être tenue responsable. Seules les annonces de particuliers seront publiées en fonction de l'espace disponible. Chaque annonce ne sera retenue que pour une parution.

Rédigez le texte de votre petite annonce (gratuite) dans l'espace ci-dessous et envoyez le coupon à :
Direction de la Communication, Mairie de Noisy-le-Sec, Place du Maréchal-Foch, 93134 Noisy-le-Sec CEDEX

RUBRIQUE ET TEXTE DE VOTRE ANNONCE :

NOM/PRÉNOM/TÉLÉPHONE :

ADRESSE :

Mentions légales CNIL : Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par la Ville de Noisy-le-Sec, à des fins de publication "Petites annonces" du Noiséen. Les destinataires des données sont : Direction de la Communication. Vos données sont conservées une année. Conformément à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez exercer votre droit d'interrogation, d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, de portabilité et d'effacement des données. Vous pouvez exercer votre droit par courrier à Monsieur le Maire, 1 place du Maréchal Foch ou par e-mail à dpo@noisylesec.fr
Pour plus d'information, vous pouvez consulter les mentions légales sur le site internet de la ville www.noisylesec.fr

SANTÉ

INFIRMIER·E·S DE GARDE

- Mme Laurençon
  2, rue St-Jean. 01 48 47 60 49
- Mme Riberprey
  75 rue Jean-Jaurès. 07 62 17 41 96
- Mme Chabi
  36 rue A-France. 06 64 47 22 31
- Mme Durand
  8, rue J.-Moulin. 06 60 82 76 36
- Mme Kradolfer
  4, square Stephenson
  01 48 43 69 69 ou 06 83 25 66 97
- Mme Ould Labeyrie
  36, rue A.-France. 06 30 24 08 50
- M. Le Cair
  8, rue J.-Moulin. 01 48 48 24 10
- Mme Hardy / Mme Campos
  2, rue St-Jean. 01 48 45 37 72
  ou 06 13 44 97 74
- Mme Zana / Mme Husson
  2, rue de l'Union. 01 48 45 83 00
- Mme Lakcheb 06 68 94 46 90
- Mme Bourouina 06 07 71 11 59

PHARMACIES DE GARDE

Sur décision de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France, les gardes sont assurées par roulement entre différentes enseignes.
Pour en savoir plus : www.monpharmacien-idf.fr

ATTENTION :
Les horaires des pharmacies étant variables, il est conseillé d'appeler avant de se déplacer. Pour obtenir les coordonnées de la pharmacie de garde chaque nuit, contactez le 17 (gendarmerie ou commissariat).

COORDONNÉES DES PHARMACIES

Pharmacie Barbusse
38 avenue H.-Barbusse • Drancy
01 48 30 03 27

Pharmacie Berthelot
5 rue Marcelin-Berthelot • Drancy
01 48 32 02 11

Pharmacie Centrale
64 av. Louis-Aragon • Bobigny
01 48 30 38 09

Pharmacie Cohen de Lara
103 avenue Jean-Lolive • Pantin
01 48 45 26 67

Pharmacie de l'Église
132 avenue Jean-Lolive • Pantin
01 48 45 00 97

Pharmacie de l'Ourcq,
223 rue de Paris • Noisy-le-Sec
01 48 48 84 63

Pharmacie des 4 routes
129, av. Henri-Barbusse • Drancy
01 48 30 22 65

Pharmacie Dongmo
150 avenue Jean-Lolive • Pantin
01 48 45 12 25

Pharmacie du Marché
20 rue Jean-Jaurès • Noisy-le-Sec
01 48 43 98 45

Pharmacie Maarek
26 rue de Paris • Montreuil
01 42 87 77 37

Pharmacie Nigelle
144 rue R.-Salengro • Drancy
01 48 30 24 74

Pharmacie principale
160 av. Henri-Barbusse • Drancy
01 48 30 01 95

Pharmacie Simon-Attali
15 av. Faidherbe • Pré-Saint-Gervais
01 48 30 01 95

Pharmacie Tchamba Sanjon
33 av. Jean-Jaurès • Pré-Saint-Gervais
01 48 45 05 90

MAISON MÉDICALE DE GARDE

Les médecins généralistes libéraux du secteur assurent une permanence médicale **le samedi de 14 h à 20 h ainsi que le dimanche et les jours fériés de 8 h à 20 h.**

CMS Fernand-Goulène
5, rue Pierre-Brossolette
Appeler le 15

ANNUAIRE DES SERVICES

HOTEL DE VILLE
Place du Maréchal-Foch

- **Guichet unique et Régie**
  Inscription et restauration scolaire, accueil périscolaire, centre de loisirs (Mot-clé : « Guichet unique » ou « régie »)
  guichet.unique@noisylesec.fr
  regie.unique@noisylesec.fr
  www.espace-citoyens.net/noisylesec

- **Services à la Population et État civil**
  (Mot-clé : « population » ou « État civil »)
  population@noisylesec.fr - elections@noisylesec.fr ; 01 49 42 66 00

Horaires : lundi au vendredi : 9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h ; samedi : 9 h - 12 h

ÉDUCATION
Centre administratif, 1 rue de Chaâlons
01 49 42 67 91
accueilsdeloisirs@noisylesec.fr

PETITE ENFANCE
01 49 42 67 75

- **Relais Petite Enfance (ex-RAM)**

01 49 42 67 78 (demandes de places en structure) ; 01 57 42 98 93 (modes d'accueil individuel)

RELATIONS PUBLIQUES – VIE ASSOCIATIVE
01 49 42 67 16 - relations.publiques@noisylesec.fr

SERVICES TECHNIQUES
29 rue de la Fontaine
01 49 42 67 12

- **Espaces verts**
  20 rue de Neuilly
  01 49 42 67 01
  service.espacesverts@noisylesec.fr

- **Voirie, circulation, éclairage public**
  29 rue de la Fontaine
  01 49 42 66 66
  01 49 42 66 01
  genie.urbain@noisylesec.fr

- **Agents des Espaces Publics (AEP)**
  3 rue Paul-Vaillant-Couturier
  01 49 42 64 36
  aep@noisylesec.fr

- **Propreté cadre de vie**
  29 rue de la Fontaine
  01 49 42 64 36
  service.environnement@noisylesec.fr

CIMETIÈRES
Nouveau cimetière et bureau commun, 33, rue de la fontaine, 01 49 42 67 54
Ancien cimetière, 90, rue Saint Denis
Ouverture : 7j/7 du 1er mai au 1er novembre inclus 8 h - 18 h, du 2 novembre au 30 avril inclus 9 h - 17 h
Bureau : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (uniquement au nouveau cimetière)

POLICE MUNICIPALE
115 rue Jean-Jaurès
01 49 42 67 67
Horaires : du lundi au vendredi 7 h - 1 h, samedi : 8 h - 15 h
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 7 h à 20 h, samedi de 8 h à 15 h

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
11 rue de Brément
01 41 83 81 10

Secteur Action sociale / Insertion :
01 41 83 81 20, ccas@noisylesec.fr
Horaires : lundi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h.
Du mardi au vendredi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ FERNAND-GOULÈNE

- **Unité de soins - consultations de médecine générale et spécialisée**
  5, rue Pierre-Brossolette
  01 49 42 67 20
  01 49 42 64 32 (infirmerie)
  Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 19 h
  Samedi : 8 h 30 - 12 h

AFFAIRES CULTURELLES
1 rue Jean-Jaurès
01 49 42 67 17

SPORTS
Centre Gérard-Philipe,
115 rue Jean-Jaurès
01 49 42 67 10
sports@noisylesec.fr
Horaires : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

JEUNESSE

- **Service municipal de la Jeunesse / Point Information Jeunesse**
  15 rue Béthisy
  01 49 42 67 11
  smj@noisylesec.fr et pij@noisylesec.fr
  Horaires : mardi, mercredi et vendredi 9 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 18 h, jeudi : 9 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 19 h, samedi : 11 h - 16 h

Noisy-le-Sec

www.noisylesec.fr
Ville de Noisy le Sec

LE MAIRE VOUS REÇOIT
CHAQUE MERCREDI À PARTIR DE 16 H (uniquement sur rendez-vous)

PRISE DE RENDEZ-VOUS
- **PAR COURRIEL : MAIRE@NOISYLESEC.FR**
- **PAR TÉLÉPHONE : 01 49 42 66 69**

Olivier SARRABEYROUSE,
maire de Noisy-le-Sec

LES ÉLU·E·S VOUS REÇOIVENT

PRISE DE RENDEZ-VOUS
- **PAR COURRIEL : SECRETARIAT.ELUS@NOISYLESEC.FR**
- **PAR TÉLÉPHONE : 01 49 42 66 21**

Anne DÉO, **adjointe** déléguée à la santé, aux solidarités, au handicap et à l'accès aux droits

LE JEUDI EN JOURNÉE SUR RENDEZ-VOUS

Jean-Luc LE COROLLER, **adjoint** délégué aux bâtiments publics, à la voirie et aux déchets

LE JEUDI MATIN DE 9 H À 12 H SUR RENDEZ-VOUS

Séréna YAHMI, **adjointe** déléguée à la tranquillité publique

LE SAMEDI MATIN SUR RENDEZ-VOUS

Julie GRÜNEBAUM, **adjointe** déléguée aux droits de l'enfant, à la réussite éducative et à la restauration

TOUS LES JOURS SUR RENDEZ-VOUS ET UN SAMEDI PAR MOIS

Pascale LABBÉ, **vice-présidente départementale et adjointe** déléguée au développement du service public et du personnel communal, et des temps libérés

SUR RENDEZ-VOUS (selon les demandes)

Wiam BERHOUMA, **adjointe** déléguée au développement et à la promotion de la culture, à l'éducation populaire et à la transmission de la mémoire

EN SEMAINE SUR RENDEZ-VOUS ET PERMANENCE UN MERCREDI SUR DEUX

Samia FETTAL, **adjointe** déléguée à la jeunesse et aux droits à la jeunesse

LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI APRÈS-MIDI SUR RENDEZ-VOUS (selon les demandes)

Hakima LOUNIS, **conseillère municipale** déléguée à la petite enfance

SUR RENDEZ-VOUS (selon les demandes)

Albert PRISSETTE, **conseiller municipal** délégué à l'action sociale

LE MERCREDI ET LE JEUDI EN MATINÉE SUR RENDEZ-VOUS

Sandrine LOUËT, **conseillère municipale** déléguée aux discriminations, à l'égalité femmes-hommes et aux violences envers les femmes

LE MERCREDI ET LE SAMEDI EN MATINÉE SUR RENDEZ-VOUS

François RONGET, **conseiller municipal** délégué au développement économique et à l'emploi

LE SAMEDI SUR RENDEZ-VOUS

Dieynaba SY, **conseillère municipale**

LE SAMEDI 9 H 30 À 12 H 30, SUR RENDEZ-VOUS

Lahoucin EL BATAH, **conseiller municipal,** délégué à la lutte contre l'habitat insalubre

LE SAMEDI MATIN SUR RENDEZ-VOUS

Médy LABIDI **Adjoint de quartier,** délégué aux quartiers Centre-Ville/ Mairie, Haut-Goulet et Léo-Lagrange

SUR RENDEZ-VOUS

LES ÉLU·E·S DE L'OPPOSITION VOUS REÇOIVENT

Souad TERKI et Thomas FRANCESCHINI

LE SAMEDI MATIN EN MAIRIE
Prise de rdv. : thomas.franceschini@noisylesec.fr
elusnoisy@gmail.com

Jean-Paul LEFEBVRE

LE VENDREDI DE 16 H À 18 H SUR RENDEZ-VOUS
Prise de rdv. au 06 22 67 83 83 ou par courriel : jean-paul.lefebvre@noisylesec.fr

Samy BESSAOU

SUR RENDEZ-VOUS
Prise de rdv. : samy.bessaou@noisylesec.fr

Les autres élu·e·s peuvent vous recevoir en fonction de leurs disponibilités. Les adjoint·e·s de quartier sont amenés à vous rencontrer directement sur le terrain lors des conseils de quartier et autres réunions publiques.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Ensemble, pour nos retraites

Le gouvernement veut imposer par la force une réforme des retraites injuste et inutile alors que 70% des citoyen-ne-s y sont clairement opposé-e-s.
Deux millions de personnes se sont mobilisées partout en France, ils et elles sont descendues dans la rue pour exprimer leur colère contre cette réforme qui veut porter l'âge de départ à la retraite à 64 ans avec un allongement accéléré de la durée de cotisation.
Cette mesure est d'abord injustifiée : le rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) l'indique clairement, le système de retraites n'est pas en danger. Il n'y a aucune urgence financière.
Elle est également profondément injuste car elle va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleuses et travailleurs, et plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. **Elle va aggraver la précarité de celles et ceux qui se retrouvent sans emploi avant leur retraite, et renforcer les inégalités femmes-hommes.**
Les formations politiques de la NUPES, comme toutes les organisations syndicales de salarié-e-s s'opposent radicalement à cette réforme injuste et inefficace. Seule la mobilisation unitaire et dans la durée fera reculer le gouvernement. Ensemble, défendons notre système de retraite par répartition.
La Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale (NUPES) lance aujourd'hui une campagne de mobilisation contre ce projet dont la violence sociale vient s'ajouter à celles que nous subissons déjà : crise sanitaire, guerre en Ukraine, crise de l'énergie, crise climatique, hausse des prix, inflation…
A Noisy, vos élu-e-s de la majorité municipale sont à vos côtés pour combattre ce projet qui accentue les inégalités sociales et met en danger l'avenir de la jeunesse, la qualité de vie des actifs comme celle des retraité-e-s.

VOS ÉLU·E·S DE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

---

100 % NOISY

Le maire ou la culture du mépris

Mépris pour les noiséens : aucune réponse à ceux qui cherchent à le contacter
Mépris pour les locataires de NLSH: défaut d'entretien des logements. Coupures de chauffage, d eau chaude
Mépris pour les riverains du marché : non respect du règlement sur les horaires et le bruit
Mépris pour les usagers de la gare confrontés aux vendeurs en tout genre
Mépris pour les enfants: des écoles non entretenues et des taux d'encadrement sous les seuils réglementaires
Mépris pour les sportifs : Il retire sa délégation à l adjoint aux sports
Mépris pour les défunts et leurs familles : défaut entretien des cimetières et **augmentation de 9 %** des tarifs funéraires en 2023 !
Mépris pour les habitants du Londeau: Il veut fermer le centre social pour le remplacer par une association amie.
Mépris de l'opposition parfois «oubliée» dans les invitations ou limitée dans son droit d expression

La liste n'est malheureusement pas limitative.

En résumé, le maire fait ce qu' il veut .Quand un sujet le gène, il pratique la politique de l'autruche, baisse la tête et attend que ça passe en espérant qu' on oublie….

L'ÉQUIPE 100% NOISY

AGIR POUR NOISY

Agir pour notre centre-ville

Notre centre-ville subit une dégradation continue depuis 15 ans. La situation s'aggrave avec les travaux du tram qui ne sont pas pilotés. **La sécurité des piétons est mise en jeu devant la gare. C'est le laisser-faire, laisser-aller.**
Le plan de circulation n'a fait l'objet d'aucune information alors qu'il est décidé par le Département qui a déjà posé les nouveaux panneaux.
L'aménagement et la rénovation urbaine n'intéressent pas la municipalité qui préfère s'occuper de ses marottes politiciennes plutôt que de répondre aux retards dont notre ville souffre.
Les Noiséens attendent du concret pour leur vie quotidienne : commerces, espaces urbains, espaces verts, sécurité, propreté.
A Noisy, le changement c'est pour quand ?

JEAN-PAUL LEFEBVRE,
Conseiller municipal
Adjoint au maire honoraire

Nouveauté dans l'Horizon politique Noiséen

Comme vous le savez, le Maire, a pris un arrêté afin de me retirer ma délégation. La cause de ce retrait arbitraire de délégation est, sans doute, dûe aux divergences d'opinions que je n'ai jamais cachées. Durant le mandat, je n'ai pu que constater le naufrage de la collectivité et de cette équipe.
En effet, aucune politique publique d'envergure, aucun réel changement de cap avec le passé n 'ont été réalisés. Aussi, aucun projet structurant, aucun nouvel équipement sorti de terre pour les Noiséens. Autant dire qu'aucun projet d'avenir ne verra le jour durant ce mandat.
Je quitte cette majorité parce que je ne peux plus me mentir à moi-même, cautionner cette situation et accepter d'être dans une majorité qui ne voit pas l'évidence et qui continue d'essayer de sauver les apparences.

SAMY BESSAOU,
Conseiller municipal

JOURNÉE PORTES OUVERTES au conservatoire

samedi 1er avril
de 10 h à 14 h 30

Conservatoire Nadia et Lili Boulanger
41 rue Saint-Denis, à Noisy-le-Sec

Est Ensemble Grand Paris
Pour le climat et la justice sociale !

Noisy-le-Sec

MY ASSISTANCE
L'AIDE À DOMICILE
7j/7- 24h/24
Avec vous, chez vous...

- Aide à l'hygiène et aux repas,
- Garde de nuit, (selon la législation en vigueur),
- Aide à la mobilité,
- Accompagnement
- Travaux ménager

50% de crédit d'impôt
selon l'article 199 sexdecies du CGI

Service sous contrat avec le département offrant des possibilités de réductions complèmentaires ou de réductions spécifiques,
Possibilié de règlement par chèques ADPA distribué par le Conseil départemental, par CESU préfinancé par la MDPH et différentes mutuelles et ou complèmentaire santé.

Nous intervenons sur

LA SEINE-SAINT-DENIS
216, rue du Général Leclerc
93110 Rosny-sous-Bois
01 56 63 09 35
mail : myassistance93@myassistance.fr

LE VAL DE MARNE
81, rue Dalayrac
94120 Fontenay-sous-Bois
01 55 12 10 02
mail : myassistance94@myassistance.fr

Interlocuteur unique pour vos campagnes publicitaires
Contactez dès à présent

Jérôme PIRON au 06 78 47 07 55
jpiron@groupemedias.com - Tél. : 01 49 46 29 49

InOuïe Audition

Entendre ne devrait pas être un luxe !

Prenez rendez-vous
dans notre centre au
01.48.44.27.17
pour profiter de l'offre

100% SANTÉ
DES SOINS POUR VOUS, TOUS PRIS EN CHARGE

BILAN
AUDITIF
GRATUIT

ESSAI
GRATUIT
de votre solution
auditive pendant
1 MOIS !

Vos **aides auditives** à
0 €
de reste à charge
c'est **POSSIBLE** !

LES SERVICES DE INOUIE AUDITION

- RÉGLAGES, SUIVI ILLIMITÉ ET GRATUIT
- LES PLUS GRANDES MARQUES D'APPAREILS AUDITIFS
- 4 ans DE GARANTIE
- TIERS PAYANT PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE PLUS LA MUTUELLE OU CMU

CENTRE AUDITIF **NOISY-LE-SEC**
75 Rue jean jaures - 93130 Noisy Le Sec
@inouieaudition
Tél : 01.48.44.27.17 - Mail : noisy-le-sec@inouie-audition.fr
Horaires : Lundi-Samedi : 9h à 19h // Dimanche : 10h à 13h

PLUS D'INFORMATION ICI